



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (FFF)  
Caribbean Football Union (CFU)

CONfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2022

L'An Deux Mil Vingt-Deux et le mercredi 21 décembre, à 19 heures 30, les membres de la Ligue de Football de la Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Ligue, 2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson – BP 307- 97203 Fort-de-France Cedex sur convocation en date du 06 décembre 2022 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général, Jean-Claude VARRU.

L'ordre du jour est le suivant :

1. *Appel des Délégués*
2. *Vérification du quorum*
3. *Mot d'accueil du Président de la LFM*
4. *Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2021 (du 01/07/2020 au 30/06/2021)*
5. *Présentation du rapport de gestion*
6. *Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes*
7. *Vote approbation des comptes 2020/2021 et affectation du résultat*
8. *Présentation et vote du budget 2022/2023*

*La séance est ouverte à 19 heures 30 par Monsieur Jean-Claude VARRU, Secrétaire Général de la Ligue de Football de Martinique.*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Mesdames, Messieurs, bonsoir. On vous remercie d'avoir répondu à cette convocation pour notre Assemblée Générale de ce mercredi 21 décembre 2022, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020-2021.

Bien évidemment, comme le veut la règle, avant de démarrer nos travaux, nous allons procéder à une vérification du quorum puisque, comme vous le savez, conformément à l'article 12-5 de nos statuts, pour valablement délibérer, nous devons avoir un quorum qui représente un tiers du nombre des clubs, mais également un tiers du nombre des voix du total des clubs, ce qui représente 32 clubs – il nous faut 32 clubs sur les 97 - et un nombre minimum de 104 voix.

Nous avons à ce moment le quorum requis. Nous allons quand même procéder à un appel des clubs pour vérifier que tous ceux qui sont présents dans la salle ont bien émargés. On va rapidement faire l'appel. Vous répondrez « présent ». Je vais citer uniquement les clubs présents et s'il y a un club qui est physiquement présent et pas dans la liste qu'il se signale pour qu'on puisse le rajouter.

### **1. Appel de délégués**

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*) procède à l'appel nominal des clubs présents :

**Clubs**  
1/3 total

**Voix**  
1/3 total

**Quorum Statutaire**

**32**

**104**

**Quorum Assemblée**

**36**

**172**

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
1	A. S. MÔN PITO		126	5	0	5
2	A.C. VERT PRE		143	5	0	5
3	A.S. MORNE DES ESSES	Présent	73	3	3	3
4	A.S.C. HIRONDELLE	Présent	46	2	2	2
5	A.S.ETOILE DE BASSE POINTE		83	3	0	3
6	ASPTT MARTINIQUE		92	4	0	4
7	AIGLON LE LAMENTIN	Présent	279	10	10	10
8	ANSES ARLETS FOOTBALL CLUB	Présent	85	3	3	3
9	ASSAUT ST PIERRE	Présent	206	7	7	7
10	C. COLONIAL	Présent	209	7	7	7
11	C. FRANCISCAIN		237	8	0	8
12	C. S. C. DU CARBET		35	2	0	2
13	C.O. DILLON STE THERESE	Présent	120	5	5	5
14	C.O. TRENELLE	Présent	106	4	4	4
15	C.S. BELIMOIS		49	2	0	2
16	C.S. CASE PILOTE		195	7	0	7
17	C.S. VAUCLINOIS		59	2	0	2
18	CLUB PELEEN	présent	97	4	4	4
19	ECLAIR RIVIERE SALEE		62	3	0	3
20	EFFORT LE MORNE VERT	Présent	80	3	3	3
21	EMULATION		260	9	0	9
22	ESPOIR STE LUCE	Présent	165	6	6	6
23	ESSOR PRECHOTIN		73	3	0	3
24	ETENDARD BELLEFONTAINE		70	3	0	3
25	ETINCELLE	Présent	46	2	2	2
26	EVEIL LES TROIS ILETS		151	6	0	6
27	EXCELSIOR	Présent	137	5	5	5
28	F.C. SCHOELCHER		28	1	0	1
29	FOY.EDUC.POP. MONESIE	Présent	32	2	2	2
30	FUTSAL ACADEMIE MARTINIQUE		80	3	0	3
31	GAULOISE		96	4	0	4
32	GOLDEN LION F.C	Présent	149	5	5	5
33	GOLDEN STAR	Présent	219	8	8	8
34	GOOD LUCK	Présent	168	6	6	6
35	GRI-GRI PILOTIN F.C.		37	2	0	2
36	J. S. EUCALYPTUS		138	5	0	5
37	J.S. LE MARIGOT	Présent	65	3	3	3
38	L'INTREPIDE CLUB	Présent	60	3	3	3
39	NEW CLUB	Présent	119	4	4	4
40	NEW STAR	Présent	120	5	5	5
41	OLYMPIQUE LE MARIN	Présent	116	4	4	4

42	OCEANIC CLUB LE LORRAIN		52	2	0	2
43	REAL TARTANE	Présent	121	5	5	5
44	R.C. LORRAIN		94	4	0	4
45	R.C. RIVIERE PILOTE	Présent	224	8	8	8
46	R.C. ST JOSEPH	Présent	200	7	7	7
47	RENAISSANCE F.C.		48	2	0	2
48	REVEIL SPORTIF		88	3	0	3
49	S.C.A. EUDORCAIT FOURNIOLS		36	2	0	2
50	SAMARITAINE	Présent	192	7	7	7
51	SANTANA C. STE ANNE	Présent	127	5	5	5
52	SILVER STAR	Présent	96	4	4	4
53	SOLIDARITE		53	2	0	2
54	SPORTING C. LAMENTINOIS	Présent	151	6	6	6
55	STADE SPIRITAIN	Présent	173	6	6	6
56	UNION DES JEUNES DE MONNEROT	Présent	96	4	4	4
57	UNION DES JEUNES DE REDOUTE	Présent	114	4	4	4
58	U.S. DIAMANTINOISE		136	5	0	5
59	U.S. MARINOISE	Présent	114	4	4	4
60	U.S. RIVERAINE GD RIVIERE		91	4	0	4
61	U.S. ROBERT	Présent	211	8	8	8
	<b>TOTAL</b>		<b>7128</b>		<b>169</b>	<b>270</b>

ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
62	U. S. LORRINOISE	0	1	0	1
63	AVENIR F.C.	Présent	34	2	2
		<b>34</b>		<b>2</b>	<b>3</b>

ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
64	ACADEMIE FOOT LAMENTINOISE 972	0	1	0	1
65	ANIM'SPORT	8	1	0	1
66	AM.PERS.PENITENCIAIRE MARTINIQUE	0	1	0	1
67	AMICALE CLUB 233	0	1	0	1
68	AS DIAMANTINOISE	0	1	0	1
69	AS GALLOCHAT	0	1	0	1
70	ASC CARREFOUR	0	1	0	1
71	ASSOCIATION BA NOU FLAMBO-A	34	2	0	2
72	ASSOCIATION LEZARDE TEAM	0	1	0	1
73	CASABLANCA F.C.	28	1	0	1
74	CLINIQUE SAINT PAUL	0	1	0	1
75	COTRAM BTP	0	1	0	1
76	D.H.L.	0	1	0	1
77	F.C. FLOREAL GLADIATORS	0	1	0	1
78	EVEIL DE CARABIN	Présent	0	1	1
79	FC AÉROP. MARTINIQUE A.CÉSAIRE	0	1	0	1
80	FC ÉTÉ	0	1	0	1
81	FOUTEUX D'ALBIOMA	0	1	0	1

82	FRANCOIS FOOT	43	2	0	2
83	GENERATION IMPACT FOOTCLUB	25	1	0	1
84	GJ VISION	0	1	0	1
85	KARIBBEAN OSMOSE	33	2	0	2
86	LA RENNAISSANCE PIEROTINNE	22	1	0	1
87	LAC 212	33	2	0	2
88	LES FOUTEUX D'ALBIOMA	0	1	0	1
89	MADA_BOYS972	0	1	0	1
90	MELTING POTES	11	1	0	1
91	MJC.FLOREAL-GLADIATORS	0	1	0	1
92	POWER MADA FUTSAL	17	1	0	1
93	RACING CLUB DE MORNE DES ESSSES	0	1	0	1
94	REDS FUTSAL CLUB	8	1	0	1
95	RELÈVE LAMENTINOISE	48	2	0	2
96	SPORTING FUTSAL CLUB	0	1	0	1
97	T-FOOT-OU-KOI	9	1	0	1
		<b>TOTAL</b>	<b>319</b>	<b>1</b>	<b>39</b>
		<b>TOTAL LICENCES PAR CLUB</b>	<b>7481</b>		
		<b>Absents</b>	<b>0</b>		
		<b>Présents</b>	<b>36</b>		
			<b>36</b>	<b>172</b>	<b>312</b>

## 2. Vérification du quorum

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On a actuellement 36 clubs qui représentent un total de 172 voix.  
L'assemblée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Nous avons un ordre du jour qui consiste à approuver les comptes de l'exercice 2020-2021, mais avant de traiter ce point de l'ordre du jour, je passe la parole au Président Samuel PEREAU pour son mot d'introduction.

Président PEREAU.

## 3. Mot d'accueil du Président de la LFM

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Merci Jean-Claude (VARRU), Secrétaire général. Je salue évidemment chaleureusement et sportivement tous les dirigeants présents, Présidentes, Présidents de clubs, les délégués représentant les clubs.

Nous sommes réunis ce soir pour une Assemblée Générale financière qui va traiter, avec un certain retard, l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2020-2021, mais on aura l'occasion d'expliquer pourquoi.

Comme toujours, on a une pensée pour ceux qui, entretemps, depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire, nous ont quittés. C'est toujours important d'avoir ce petit hommage pour ceux qui ont œuvré pour le football. On ne va pas tous les citer. On sait qu'il y a des personnalités qui nous ont quittés.

À titre d'actualité très regrettable et très dramatique, on aura peut-être une pensée aussi pour ces deux enfants, ces deux petits innocents qui ont péri cet après-midi dans des conditions extrêmement dramatiques à Rivière-Pilote pour ceux qui ont suivi l'actualité.

Par ma profession et par mes engagements, je suis directement impacté par ce qui s'est passé. Il y en a d'autres dans la salle qui, par leur profession actuelle ou ancienne, savent de quoi je parle.

Je vous propose une minute de silence en pensant à toutes ces personnes qui nous ont quittés et effectivement à ces deux innocents qui ont péri ce midi dans des circonstances tragiques. Je vous propose de rester assis et d'écouter une petite réflexion musicale.

*[Une minute de silence est observée]*

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Merci. L'actualité, c'est bien sûr la Coupe du Monde et cette finale que nous avons suivi, je pense chacun d'entre nous avec cette intensité émotionnelle. C'est la traduction au plus haut niveau du sport, de ce que représente finalement le sport en termes, je le disais, d'émotions, en termes de qualité et ce que représente le football à l'échelle internationale, à l'échelle presque universelle, avec tout ce que cela emporte comme valeurs et parfois aussi comme dérives malheureusement.

Localement, on a des dernières compétitions qui ont mis en valeur des performances. Les plus récentes c'est cette Coupe de Martinique édition 2021-2022. On félicite le Club Franciscain et évidemment le finaliste, le Golden Lion et bien sûr nos féminines qui ont fourni, me semble-t-il, un spectacle très intéressant avec le Racing Club de Rivière-Pilote qui, une nouvelle fois, remporte cette compétition.

Chose un peu inédite en futsal. Vous avez dû suivre un peu cela dans l'actualité. Pour la première édition du Trophée des Champions Antilles, La Relève a remporté la première édition du Tournoi des Champions Antilles puisqu'avec la Ligue de la Guadeloupe, on s'est mis d'accord pour désormais organiser chaque année cette confrontation entre les deux champions de l'année N-1 du futsal.

Les résultats de nos filières d'excellence sont des résultats intéressants. Tout à l'heure, on va demander au Directeur technique régional, juste en quelques minutes, de vous montrer avec un petit diaporama ce qui se fait localement, notamment avec la section d'excellence sportive, et puis également avec le CERFA. Après, même pas deux, trois ans d'existence, les deux structures d'excellence sont déjà en capacité effectivement de fournir des jeunes de 14, 15, 16 et 17 ans pour le CERFA qui frappent aux portes du football professionnel. C'est une bonne chose.

On avait toujours dit à notre tutelle nationale, fédérale, que le potentiel footballistique en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et même à Saint-Martin est si important grâce au travail de masse fait par les clubs, grâce au travail fait par les éducateurs, fait par les dirigeants de clubs, mais également à ce qui a pu être mis en place pour potentialiser et valoriser ce travail de base qui a été fait. On voit bien qu'après seulement deux ou trois ans d'existence, ces structures d'excellence sont en capacité de faire percer des jeunes au plus haut niveau du football.

Tout n'est pas rose, tout n'est pas réjouissant. Il y a aussi quelques sujets d'inquiétude. Le football féminin qui malheureusement de nouveau est un peu au creux de la vague, en termes d'effectifs, en termes de capacité à recruter. Il va falloir véritablement se pencher sur le sujet pour trouver des pistes de développement, de promotion de la pratique féminine jeune pour renouveler un petit peu les effectifs.

Mais on sait que la question démographique est si grave en Martinique en particulier. Ce n'est pas le cas en Guyane, ni à Mayotte, mais la Martinique et la Guadeloupe, on le sait tous, aujourd'hui on est 370 000 et en 2050, on devrait être moins de 260 000. Cela fait peur, mais c'est une réalité. Même avec toute la bonne volonté de nos associations sportives, culturelles, on a du mal à recruter des pratiquantes et des pratiquants, mais également des dirigeants. Les choses deviennent de plus en plus compliquées.

Une baisse des licenciés qui a atteint jusqu'à moins 40 % au sortir de la crise du Covid. On remonte tout doucement, là aussi, je le souligne, grâce aux efforts des uns et des autres. Ce n'est pas simple. Les Antilles-Guyane et en particulier la Martinique a été plus impactée que les autres districts et ligues de France hexagonale. On sait un peu pourquoi. Parce que le sujet de cette crise sanitaire a été beaucoup plus inquiétant et beaucoup plus difficile à gérer.

D'autres sujets d'inquiétude aussi, que nous allons évoquer tout à l'heure, notamment en matière de finances. Il y a de l'inquiétude, mais il y a aussi toujours – et il faut toujours garder cet espoir - des sujets qui peuvent nous permettre d'espérer. Je pense notamment aux aides que nous sommes en capacité d'attendre de notre tutelle nationale, en particulier grâce aux résultats de la Coupe du Monde. Mais de nos tutelles internationales aussi, qui ont un regard bienveillant vers les petites ligues, les petites fédérations notamment de la Caraïbe. On pourra aborder le sujet tout à l'heure.

Il y a un certain nombre de dirigeantes et de dirigeants qui ont du courage et qui ont repris les rôles de certaines de nos associations. J'espère n'oublier personne. On a depuis quelque temps un nouveau Président au Club Colonial. Un nouveau Président aussi au CO Trénelles, à l'Espoir. Un nouveau Président me semble-t-il aussi à l'Étincelle et une Présidente au CODST. Peut-être que j'en oublie, mais c'est là aussi des salutations au nom du Conseil de Ligue, au nom du football finalement. Des salutations toutes particulières pour ces dirigeants qui acceptent de prendre le flambeau, de continuer à œuvrer pour le football.

Je ne serai pas plus long. J'espère que nous aurons des travaux qui seront courts et concis. On a du retard sur ces exercices financiers. On va vous expliquer un petit peu les raisons et aussi les dispositions réglementaires qui ont été prises pour pouvoir « rattraper » ce temps perdu dans la légalité.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Président pour ton intervention. On va sans tarder démarrer le point de l'ordre du jour concernant l'approbation des comptes. Je vais passer la parole au Trésorier général qui va vous faire une présentation du bilan et du compte de résultat 2020-2021.

Trésorier, je te passe la parole le temps que je puisse télécharger le PowerPoint.

#### **4. Présentation du bilan et de compte de résultat et de l'annexe, de l'exercice clos le 30 juin 2021 (du 01/07/2020 au 30/06/2021)**

**Monsieur Alex ULLINDAH** (*Trésorier général*) expose à l'assemblée,

Merci Jean-Claude (VARRU). Bonsoir à toutes et tous.

Je suis amené à vous présenter les comptes annuels 2020-2021 et vous rendre compte de la situation de l'association.

Au préalable, je voulais rappeler, mais vous l'avez vu que cet exercice est le 68<sup>ème</sup> exercice comptable de votre association et qu'il aura été perturbé. Je suis sorti, mais je pense que le Président l'a dit entretemps, qui a été perturbé, comme vos associations également, par la situation sanitaire et par divers éléments touchant notre personnel.

La conséquence de cette double situation c'est le retard important mis dans les opérations de clôture des comptes annuels et qui nous a contraint à solliciter de la Présidente du Tribunal judiciaire, l'autorisation de reporter la date et cette dernière nous l'a autorisé. Ce soir, nous pouvons régulièrement tenir notre AG financière puisque normalement cette AG aurait dû se tenir, on va dire, le 30 juin 2022 au plus tard. Je tenais à vous le préciser.

Vous dire également, avant de rentrer dans les chiffres eux-mêmes, que tous les documents vous ont été transmis par le Secrétaire général avec la convocation.

Je les cite :

- **les comptes annuels** avec le compte de résultat et le bilan ainsi que les annexes,

- **le rapport de gestion** qui a plus de 30 pages - j'espère que vous les avez lus avec beaucoup d'attention ;
- **le budget prévisionnel 2022-2023.**

Je ne vais pas passer en revue les documents que je viens de citer. Je me propose simplement de vous présenter les principaux chiffres - ceux que vous devez posséder selon moi - de cet exercice, à travers quelques slides et en mettant l'accent tout spécialement sur le compte de résultat.

Après coup, Monsieur CHRISTINE qui est ici présent, l'Expert-comptable et la Commissaire aux comptes qui va nous rejoindre - je l'ai eu à l'instant, elle est en train d'arriver - se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions, ainsi que moi-même bien sûr.

Les comptes annuels 2020-2021 de la Ligue de football de la Martinique. La situation financière, nous allons la passer en revue. Qu'est-ce qu'il faut retenir ? Pour cet exercice 2020-2021, la Ligue dégage un excédent de 185 088 €. On peut se poser la question : comment cela se fait dans un tel contexte de crise sanitaire notamment et avec des contraintes énormes ? Vous aurez les explications plus loin, mais vous les avez également dans le rapport de gestion dont je fais état.

Qu'est-ce qu'il faut retenir ? C'est que le résultat d'exploitation est lui, négatif de 42 237€. Un résultat financier également négatif de - 314 €. Voilà l'explication de ce résultat, on va dire, positif de 185 088 €. Le résultat exceptionnel est de 227 036 €.

Je poursuis. L'évolution des comptes résultats. C'est toujours bon d'avoir à l'esprit l'évolution par rapport à l'exercice précédent. Ce qu'il faut retenir, c'est que si je prends le bas, le résultat l'exploitation était déjà effectivement négatif en 2019-2020 de -113 000 €. Il demeure négatif, mais il s'est amélioré puisqu'il y a un écart de près de 71 000 €. Même chose pour le résultat financier. Il s'est amélioré -314 € en 2020-2021 et en 2019-2021, il est à -1 113 €. Vous voyez, pour ce qui est de l'exceptionnel, c'est cela l'explication du résultat excédentaire, il est de 227 000 €. Cela nous fait une variation. Nous avons un résultat excédentaire exceptionnel en 2019-2020 de 62 273 € et qui s'est amélioré en 2020-2021.

Le résultat, celui que je vous ai donné tout à l'heure, 185 000 € en vous rappelant qu'en 2019-2020, nous avons un résultat déficitaire de -55 577 €. Voilà pour ce qui est de la situation financière de manière grossière, mais c'est l'essentiel.

Pour ce qui est du compte de résultat, on va un peu s'attarder sur les produits et charges. D'abord sur les produits, la ventilation est la suivante : les produits d'exploitation produits exceptionnels, produits financiers : 2 629 248 € en 2021 contre 1 955 757 € en 2020. Produits exceptionnels : 235 873 € en 2021 contre 91 000 € en 2020. Les produits financiers sont maîtrisés, on va dire : 73 € en 2021 contre 109 € en 2020. Voilà la ventilation des produits.

Un petit zoom sur les produits d'exploitation, pour vous dire comment ils se présentent. D'abord les recettes sportives. Vous avez les grandes masses. Les autres recettes et les 68 % c'est la subvention. Pour la totalité de nos produits, la subvention représente 68 %, soit un montant de 1 527 106 €. Je vais en dire plus dans le slide suivant et vous avez d'autres précisions sur les autres produits, mais retenez que les recettes de matchs sont à 96 000 €, les autres recettes à 561 € et les subventions d'exploitation à 1 527 106 €.

C'est un peu la même idée que j'ai indiquée tout à l'heure. Quelle est l'évolution de ces produits d'exploitation ? En 2019-2020, ils étaient à 1 955 000 € et en 2020-2021, ils passent à 2 629 248 € soit une augmentation d'environ 35%.

Juste un petit mot sur les subventions qui s'élèvent à 1 527 000 €, on l'a vu pour l'exercice 2020 contre 1 088 200 € l'année précédente soit une augmentation de 39% et en euro courant, cela représente 428 906 €. Vous avez cela dans le rapport de gestion.

Voilà le détail des subventions et l'origine de ces subventions. Quels sont nos partenaires ? Vous les avez sous les yeux ? La FFF pour 134 800 €. Vous voyez un peu la comparaison. Les emplois aidés, le

Pôle Emploi, etc. Cela reste relativement stable par rapport à l'année précédente. La CONCACAF également qui est le deuxième « financeur » avec 345 016 €. Cela représente 23% du total des subventions. La FIFA avec le dispositif FIFA Forward à 265 088 € et la CTM qui est le premier financeur avec 518 842 €. Vous le voyez, cela représente 34 % du total des subventions.

S'agissant d'Inser'Foot, on a mis cela juste pour information. Je vous rappelle que nous avons bénéficié d'une dotation importante de près de 806 000 € et pour l'exercice dont il s'agit, nous avons enregistré 148 474 €. Je vous rappelle juste que ces dispositifs, c'est le bénéficiaire qui avance les fonds et au fur et à mesure de la présentation de bilans financiers, l'Europe et la CTM débloquent les fonds. Ceci c'était pour le produit que l'on appelle les subventions.

Les recettes sportives, elles sont instables. Je n'insiste pas. Vous voyez que c'est la R1 qui est le premier pourvoyeur de recettes et suivent les autres produits.

Les autres recettes. Voilà également une ventilation que vous devez posséder. Cela se monte tout de même à 561 100 € et cela concerne toute une série de produits : les ventes de licences, règlements – ce sont les principaux – et la location de locaux de la Ligue pour 30 403 €.

C'est intéressant à retenir qu'il y a une petite variation de 2 %. Ce n'est pas énorme, mais cela s'améliore. Voilà ce que l'on peut retenir pour les produits.

S'agissant des charges, on va retenir la même mécanique. La ventilation est la suivante : les charges financières : 387 000 € pour 2021. Les charges d'exploitation : 2 671 485 € en 2020, contre - il est bon de le signaler - 2 069 494 € en 2020 et dans nos charges exceptionnelles, vous le voyez, il y a une relative maîtrise puisque nous avons eu comme charges 8 234,21 € alors qu'en 2020, nous avions 29 294 €.

Sur la répartition, c'est le même exercice, mais rassurez-vous, je ne vais pas vous descendre tous les postes, juste quelques-uns que je vais vous donner. Les charges du personnel. C'est le premier poste de toute structure, de toute entreprise, de toute association. Cela représente 837 012 €. Le poids des charges de personnel dans les charges totales représente 31%. Comme j'ai eu l'occasion de le dire par le passé, cela reste relativement correct et satisfaisant. Il n'y a pas de dérapage.

Peut-être rapidement dire, pour l'évacuer, mais je vais le dire plus bas que ce montant important, puisqu'on voit qu'il y a un différentiel de 306 000 € provient du dispositif Inser'Foot. Plus loin, je vais dire quelques mots. Pour le reste, vous avez tous les détails dans le document. Je vous invite à le lire avec attention, si ce n'est pas encore fait.

Les charges de personnel - voilà les précisions que je voulais vous donner - elles sont en hausse, vous l'aurez compris. Cela concerne 15 salariés de Ligue et 16 salariés du dispositif Inser'foot. Vous voyez qu'en un exercice, on a doublé l'effectif quasiment. Vous avez les précisions à la fois avec les salaires et les charges sociales qui sont payées, en ajoutant que nous sommes à jour de nos cotisations salariales.

Pour le résultat, vous confirmer ce que j'ai dit dans la première slide, on dégage un excédent de 185 088 € contre un déficit, l'exercice précédent, de 52 577 €.

En conclusion, qu'est-ce que l'on peut retenir ? C'est qu'il y a une amélioration du résultat de l'exercice. Deuxièmement, qu'il y a une augmentation significative des produits d'exploitation des contributions financières des partenaires institutionnels et notamment de la CONCACAF. En trois, retenir qu'il y a une maîtrise du poste « autres achats et charges externes ». Je suis passé effectivement vite dessus, ils ont diminué de -28%.

Pour ce qui est des évolutions négatives, j'ai un peu de mal à les faire figurer dans cette catégorie, parce que si je pouvais les appeler « mixtes », parce qu'ils sont à la fois négatifs, mais ils ont un aspect positif, c'est la persistance du faible niveau des recettes sportives en raison de la fréquentation des stades qui reste toujours une préoccupation, même si on a vu que les recettes s'amélioraient un tout petit peu, mais on ne retrouve pas le niveau des années précédentes.



Le deuxième enseignement que l'on peut retenir c'est l'augmentation ponctuelle du poste « charges de personnel », mais je l'ai indiqué, c'est une augmentation ponctuelle liée directement au dispositif Inser'Foot. Tout à l'heure, je vous ai parlé d'une dotation de 806 000€, mais pour l'instant, nous n'avons encaissé qu'à peine 200 000 €. Les autres sont en train d'arriver en trésorerie petit à petit.

Voilà ce que je peux vous dire sur les comptes annuels 2020-2021. Je ne sais pas si on va sur quelques questions ou on continue sur les autres points que l'on a prévu de traiter ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Je propose que le Trésorier puisse continuer sa présentation du rapport de gestion et on va ensuite répondre aux questions des présidents et délégués représentant les clubs.

## **5. Présentation du rapport de gestion**

**Monsieur Alex ULLINDAH** (*Trésorier Général*) expose à l'assemblée,

Merci Jean-Claude (VARRU). Bien sûr, encore une fois, il ne s'agit pas de descendre tout le rapport de gestion. J'ai privilégié les aspects que vous devez avoir en mémoire selon moi, c'est ce qui concerne trois points particuliers.

Les faits significatifs de la saison 2020-2021. C'est important qu'on se le remémore. Ils sont au nombre de trois, mais vous avez plus de précisions dans le rapport de gestion encore une fois, c'est la réorganisation des compétitions durant les périodes de Covid et on peut dire que nous avons appliqué les nouvelles modalités sportives fixées par la FFF avec vraiment une rigueur extrême. On n'a vraiment pas voulu prendre de risques et en même temps, on voulait faire jouer nos joueurs et c'était cela le leitmotiv : reprendre les compétitions, mais en sécurité. Cela nous a amenés à réorganiser les compétitions.

La mise en place du projet d'insertion par le sport « Inser'Foot », a été un vrai challenge. Mais on peut déjà dire que cela a été une réussite à tout point de vue. Ceux qui étaient présents lors du bilan ont pu le constater. Lors de cet exercice, nous avons eu à mettre en place ce dispositif avec un chargé de projet, Rudy RAPON.

Le troisième enseignement à retenir c'est le dispositif d'aide exceptionnelle aux clubs. L'objectif, je vous le rappelle, était de permettre aux clubs de lutter contre la crise sanitaire et de pouvoir sortir sans dommages, en tout cas avec le minimum de dommages de cette crise.

Autre enseignement, les événements significatifs, c'est le recours aux mesures d'aide. Cela nous a beaucoup mobilisés. Nous avons fait feu de tout bois puisqu'on a réussi à mobiliser en travaillant avec le Pôle Emploi, sur des dispositifs de chômage partiel, avec l'ASP, tous ces organismes-là.

Le prêt garanti par l'État. On a travaillé avec la banque. Nous avons bénéficié d'un prêt garanti de 90 000 €. Nous avons travaillé également avec la Direction de prévention des risques de la Sécurité sociale, notamment pour ce qui est de l'acquisition de l'ensemble des dispositifs de précaution (gel, gants, etc.) et enfin, des fonds internationaux OCP et FIFA Forward. Voilà pour ce qui est des événements significatifs.

Les événements survenus depuis la clôture de l'exercice c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, c'est la persistance de la crise Covid. On n'y était pas encore sorti. Vous vous rappelez les différentes étapes, les différents revirements voire difficultés que l'on a traversés tous ensemble. C'est la nouvelle interruption des activités due à une nouvelle vague et un nouveau confinement. L'amélioration des conditions d'assurance. Je ne sais pas si on a le temps. En questions diverses, on pourra en dire deux mots, mais nous avons lancé une consultation auprès d'au moins 6 compagnies d'assurance de la place spécialisées pour voir dans quelle mesure nous pouvons améliorer les conditions d'assurance des licenciés, mais également de toute une série d'autres risques. Monsieur Gaëtan BASCOU qui était en charge de ce dossier arrive en même temps.

Et troisième point, c'est la mise à jour de la situation financière des clubs. Cela aussi nous a beaucoup occupés. Nous avons réalisé en interne, en l'absence d'un certain nombre de collaborateurs importants, comme la comptable, Madame RHINAN, un audit et nous avons essayé de voir un peu plus clair dans la situation. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on peut le dire, nous connaissons avec précision la situation de chaque club alors qu'il y a quelques années, on avait du mal à répondre à un certain nombre de questionnements et vous permettre surtout d'aller sur votre application « Footclubs » en toute facilité. C'est désormais chose possible. J'en profite pour dire, Monsieur DUQUESNAY, 1<sup>er</sup> vice-Président, avait prévu pour le début de l'année, une nouvelle session de formation parce qu'on s'est aperçu que beaucoup n'y allaient pas et nous pensons qu'il est important que vous puissiez y aller régulièrement, parce qu'on fait l'effort de le mettre à jour, il faut que derrière, vous puissiez connaître votre situation et voir comment vous vous mettez à jour.

Troisième point de ce rapport de gestion que j'ai souhaité : les évolutions prévisibles et les perspectives d'avenir. C'est important. J'en ai retenu que trois, mais il y en a bien d'autres. C'est le projet Inser'Foot 2. Contents des résultats du premier, vraiment très satisfaits de la manière dont cela s'est déroulé, nous avons déjà déposé notre dossier à la DFE Service de la CTM pour ce que l'on a appelé l'Inser'Foot 2. Un dispositif qui devait prévoir à peu près l'équivalent de 16 stagiaires. On a tenu compte de l'expérience du premier dispositif pour améliorer celui-là. Là aussi, pour diverses raisons, on n'a pas pu le démarrer avant la fin de l'année, on espère pouvoir le faire puisque nous avons des réponses positives qui s'annoncent de la CTM, après des réunions avec eux.

En perspective, nous avons ce projet-là : la confirmation des financements internationaux, mais je ne vais pas m'étendre dessus. Président était au début du mois de décembre en France, à l'Assemblée générale de la LFA (amateur). Un certain nombre de décisions ont été prises, mais bien sûr, qui méritent encore d'être affinées, mais qui permettraient précisément de mettre un peu des éléments d'amélioration du football.

Enfin, dans nos perspectives : poursuivre notre travail d'amélioration des procédures, d'outils informatiques. Je vous en donnerai juste un et vous avez le détail dans le rapport de gestion. C'est un dispositif qui s'appelle « Zeendoc » et qui nous permet de tracer l'ensemble des opérations qui arrivent à la Ligue et de suivre la totalité des opérations. C'est vraiment un outil important qui produit déjà des résultats, mais qui devrait donner davantage de résultats à l'avenir. Voilà pour ce qui est du rapport de gestion, ce que j'ai voulu mettre en exergue.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Monsieur le Trésorier. Merci Alex (*ULLINDAH*). Avant de poursuivre nos travaux, on tient à saluer l'arrivée de Madame la Commissaire aux comptes, Madame Frédérique ADRÉA-LORDINOT à qui nous souhaitons la bienvenue.

Chers Présidents, Mesdames, Messieurs les délégués, nous sommes à l'écoute de vos questions, observations sur la présentation faite par le Trésorier sur les comptes annuels 2020-2021 ainsi que la présentation du rapport de gestion.

Y a-t-il des questions ?

Le Président disait que c'est un exercice extrêmement difficile puisqu'il s'agit bien évidemment de comptes sur l'exercice 2020-2021. Comme le disait le Président, il faut se projeter en arrière - l'exercice est un peu difficile - avec toutes les explications inhérentes à cette situation données par le Trésorier général et validées par l'ordonnance du Tribunal judiciaire pour valider la présentation tardive de ces comptes annuels.

Pas de questions ou d'observations ? Non.

Si vous n'avez pas de question ou d'observation, on va passer la parole à Madame la Commissaire aux comptes, Madame ADRÉA-LORDINOT pour la présentation de son rapport.

## **6. Présentation du rapport du Commissaire aux comptes**

**Madame Marie-Frédérique ADREÁ-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*) expose à l'assemblée,

Bonsoir à toutes et à tous. En préambule, je souhaite tout de même préciser et cela figure dans le rapport du Commissaire aux comptes qu'en matière de responsabilité de Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels, comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Cela signifie que je ne me prononce pas sur la qualité de la gestion de votre association. Cependant, je suis obligée pour cet exercice, d'émettre une impossibilité de certifier sur les comptes qui viennent de vous être présentés, dans la mesure où je n'ai pas été en mesure de collecter des informations, des éléments qui me permettent de fonder une opinion d'audit sur les comptes.

C'est vrai que c'est un exercice assez particulier, avec l'absence, le Trésorier l'a dit, de la Comptable, ce qui peut expliquer aussi en partie que les comptes sortent aussi tardivement. Mais cet exercice a effectivement été très particulier, avec peut-être une absence de continuité dans la succession notamment de la comptabilité. Une insuffisance, à mon avis, de transmission.

Je vais vous expliquer le fondement de mon impossibilité de certifier les comptes cette année. La pérennité de l'association est compromise compte tenu des points suivants. C'est surtout un point en matière de contrôle interne.

Des incohérences et dysfonctionnements étaient constatés dans la tenue du journal de caisse, liées à une insuffisance de contrôle durant cet exercice. Aussi, nous n'avons pas d'assurance quant à l'exhaustivité des recettes enregistrées et quant à la nature des sommes distribuées en l'absence de transmission de la liste des bénéficiaires corroborée par des justificatifs c'est-à-dire des reçus.

Par ailleurs, compte tenu d'écarts relevés entre les soldes comptables et les inventaires physiques, une écriture d'ajustement a été enregistrée, mais qui ne tient pas compte des sommes à reverser en contrepartie des entrées et non inscrites au journal de caisse. Cela signifie que pendant tout l'exercice, il n'y a pas eu suffisamment d'éléments de contrôle de manière à pouvoir garantir une fiabilité exhaustive de la caisse. D'ailleurs, en annexe, figure en charges exceptionnelles un montant de 2 000 € de charges exceptionnelles en écart de caisse.

Ensuite, l'allocation aussi des subventions. J'ai quand même un problème là-dessus parce que l'allocation des subventions est définitivement acquise sur respect des conditions d'attribution et d'éligibilité des dépenses. Nous n'avons pas pu nous en assurer en l'absence de transmission des contrats relatifs aux encadrants techniques et de l'intégralité des comptes rendus d'exécution, confrontant les données prévisionnelles et la réalisation des objectifs mentionnés dans les conventions.

Par exemple, Inser'Foot, toutes les actions financées par l'ANS, les aides Covid-19. Le Directeur étant absent lui également, ces éléments-là n'ont pas pu m'être transmis de manière à pouvoir conforter les données prévisionnelles par rapport aux réalisés.

C'est un point que j'avais déjà quand même fait en réserve l'année dernière. Il y a une déficience en matière de rapprochement entre technique et comptabilité, c'est-à-dire que l'organisation générale de votre association n'est pas suffisamment structurée par un tableau de bord qui va permettre un partage d'informations et le suivi de l'exécution de la subvention à compter de son attribution.

Et des outils de gestion adaptés – je redis cela - pour une évaluation de l'efficacité des actions au regard des moyens alloués. Une comptabilité analytique, je n'en ai pas eu du tout cette année, complétée du temps d'activité réel qui va permettre de s'assurer de l'absence de financements excédentaires de charges qui induit une trésorerie pléthorique apparente c'est-à-dire qu'on a l'impression qu'on a beaucoup d'argent, mais qui n'est pas forcément acquise dans le cas où une demande de remboursement serait introduite.

Du fait de cette trésorerie pléthorique, on a recours à des prestataires divers dont l'objet et la réalisation des missions ne sont pas toujours clairement identifiés. Je dis qu'il y a une croissance forte

constatée en termes d'actions et de diversification des financements qui n'est pas corroborée par une organisation adaptée.

J'attire aussi l'attention sur le risque en matière de social, c'est-à-dire qu'en l'absence de dispositifs d'analyse en amont des primes qui sont allouées aux joueurs de la Sélection senior, c'est-à-dire que l'on n'a pas de tableau de rapprochement entre les frais engagés et la planification des matchs, en matière de sécurisation des frais d'encadrement et de déplacement, il existe donc un risque au plan social.

Au plan juridique, j'ai déjà attiré l'attention là-dessus, je crois qu'il faudra vraiment faire remonter à la Fédération française de football que nous n'avons pas d'éléments de convention qui nous permettent de nous garantir l'allocation définitive des financements et une absence de droit de reprise relative aux immobilisations notamment.

J'ai un autre point : les fonds dédiés. Je le redis, cette année, cet exercice a été très difficile. Il y a une absence d'application ou d'harmonisation du taux appliqué - j'essaie d'être pédagogique - à l'ensemble des cofinanceurs de mêmes programmes d'action. Quand vous faites un programme d'actions et qu'il y a des cofinanceurs, quand on dit que l'action est réalisée à tel pourcentage, il faut que ce pourcentage soit appliqué à tous les cofinanceurs et pas à un seul. Cela n'a pas été fait comme cela.

Il convient de noter que le récapitulatif extra-comptable des aides Covid-19 allouées aux clubs fait apparaître un montant de 80 844 € qui resterait à verser en l'absence de justification. C'est un tableau extra-comptable que j'ai eu de la personne qui a suivi les aides. En fonds dédiés, on a 12 600 €. Pareil, il y a un montant de 192 137 € qui serait étayé par des justificatifs de clubs. Or, en charges, j'ai 219 359 €.

Les créances clubs. Le Trésorier en a parlé. Il y a une provision de 35 000 €, mais qui n'est pas suffisante dans la mesure où il y a eu un travail de fait après coup et qui va faire apparaître sur l'exercice d'après, un risque de non-recouvrement bien plus important. La vérité sera vraiment dite sur l'exercice suivant.

Ce sont ces points que je voulais apporter. Le Trésorier a déjà fait référence à l'impact positif de 190 000 € en produits exceptionnels. Ce sont ces éléments-là qui ne me permettent pas de certifier cette année les comptes.

Le rapport spécial en matière de conventions réglementées. En vertu de l'article L. 612-5, votre association ne m'ayant pas fait état de conventions réglementées, mon rapport spécial sur ces conventions précise « néant ». Il nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation.

Je reste à votre disposition pour plus d'explications, si vous le souhaitez.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Madame la Commissaire aux comptes.

Y a-t-il des questions, des demandes d'observations, de précisions de la part des Présidentes et Présidents de club ? L'US Robert.

**Monsieur Marc ALEXANDRINE** (*Président de l'US Robert*)

Messieurs les membres du Comité, Messieurs les Présidents de clubs, on a eu un rapport du Trésorier qui a été très bien présenté. On nous a présenté un excédent d'environ 18 000 €. Là, on entend la Commissaire aux comptes qui nous donne des explications.

Président j'aurais souhaité entendre, d'après ce que dit la Commissaire aux comptes, d'abord est-ce que réglementairement nous, Présidents de clubs, on peut avoir le rapport de la Commissaire aux comptes ? Je pense que nous avons quand même quelque chose à nous dire. Nous ne pouvons pas rester là, nous, les Présidents, et ne pas savoir exactement ce qui se passe parce que nous faisons confiance aux membres du Comité que nous avons mis en place et on aurait souhaité que notre football aille autrement. Maintenant, je

dis que c'est dans notre camp, Messieurs les Présidents de clubs, c'est à nous de réagir pour savoir ce qui se passe et ce qui ne va pas et un point c'est tout.

Président, est-ce que règlementairement, on peut avoir nous, Présidents de clubs, le rapport de la Commissaire aux comptes ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ou de précision avant qu'on ne réponde au Président de l'US Robert ?

Quand vous prenez la parole, annoncez vos noms, prénoms et club, s'il vous plaît. Merci.

**Monsieur Cédric LABAMAR** (*Secrétaire Général du New Star*)

Juste une précision, au regard des informations portées par Madame la Commissaire aux comptes. En l'absence de comptabilité analytique, comment justifier des deniers publics qui ont été investis puisque je pense que nous sommes tenus par des conventions, notamment d'objectifs et de moyens ? C'est une première question.

Deuxième question, la non-certification des comptes, quel impact cela aura sur les demandes de subventions à venir, notamment en termes de crédibilité par rapport aux différents financeurs ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Vous avez d'autres questions ?

**Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Je pourrais répondre à cette deuxième question.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Il n'y a pas d'autres demandes ? Non.

On peut commencer à répondre, Président.

La première question. Les Présidents demandent s'il peut y avoir communication du rapport du Commissaire aux comptes.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

On va faire les choses dans l'ordre. Je suis particulièrement sonné. Je vais être transparent avec les mandants qui sont ici. C'est la première fois qu'on a un rapport effectivement aussi sévère de la part de notre Commissaire aux comptes. Je n'étais pas au courant du contenu aussi défavorable de ce rapport. Je le découvre en même temps que vous. Ce qui fait que par rapport au nombre de réserves ou de remarques qui ont été faites, on n'aura peut-être pas le temps d'entrer dans le détail.

Sur la question de savoir si le rapport peut être transmis aux Présidents de clubs. Bien sûr. Madame la Commissaire aux comptes, il n'y a pas de problème par rapport à cela ? Il n'y a pas de certification, mais il y a un rapport avec un certain nombre de réserves qui n'ont pas permis à Madame la Commissaire aux comptes de certifier les comptes, je le rappelle, 2020-2021. C'est une première réponse qui est donnée.

Il n'y a pas de observations par rapport à cela, Madame ADRÉA-LORDINOT ?

**Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Sur quoi ?

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Sur la transmission.

**Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Non, de toutes les façons, il faut publier les comptes et le rapport du Commissaire aux comptes, c'est obligatoire, notamment à la préfecture. C'est une obligation légale. Normalement, tout le monde peut y avoir accès.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

D'accord. Sur la deuxième question, s'agissant de l'impact de la non-certification de ces comptes sur l'institution. L'Assemblée Générale, me semble-t-il, est souveraine par rapport au vote des comptes 2020-2021. Maintenant, il vous appartiendra, mais je laisse à Madame la Commissaire aux comptes qui avait commencé à répondre sur cette deuxième question, mais il s'agira pour nous de prendre nos responsabilités. Évidemment, nous allons apporter un certain nombre de réponses tout de suite pour entrer dans le détail de tout ce qui a été dit et pour essayer ensemble de comprendre ce qui s'est passé dans cet exercice particulièrement difficile avec un autre derrière qui arrive, effectivement, l'exercice 2021-2022 qui, lui aussi a été particulièrement difficile pour des raisons très précises qu'on va vous expliquer tout à l'heure.

**Madame Marie-Frédérique ADREÁ-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Je crois qu'au contraire, il y a eu pas mal de transparence dans cet exercice puisque le 12 mai, il y a eu une réunion de travail avec le Trésorier, l'Expert-comptable. Je crois qu'on était suffisamment nombreux. Réunion au cours de laquelle j'ai fait une synthèse avec un certain nombre de points significatifs. Cette réserve a été remontée et il était question qu'on puisse m'apporter la réponse à ces points de doute.

Je redis qu'au niveau de la caisse, je n'ai pas eu d'éléments qui m'ont permis de lever le doute, puisque je redis que dans la mesure où vous entrez des recettes, mais vous savez que cela va ressortir, l'écriture qui manque de 12 000 € n'est pas, donc cela ferait une caisse négative de -15 000 €. Ce sont des éléments que j'ai portés à votre connaissance. C'est d'abord ce point-là.

Ensuite, nous n'avons pas pu nous voir en Conseil de Ligue d'arrêté des comptes parce que la convocation est arrivée le matin pour le soir. C'était un peu compliqué pour moi d'être présente et comme je vous l'ai dit, ce n'était pas du tout une volonté de ne pas être là, mais j'ai reçu la convocation un peu sur le fil. On n'a pas pu se voir à ce niveau.

Mais je le redis, le dialogue n'était pas rompu. Je n'ai pas eu les éléments de réponse. Je le redis, mon rapport n'est pas là pour qualifier la gestion, mais le rapport est là pour dire que je suis dans l'impossibilité aujourd'hui, vu que je n'ai pas suffisamment d'éléments et que je n'ai pas eu les réponses apportées, je ne peux pas me permettre de certifier les comptes. Après ce rapport ira à la CTM, ira chez les financeurs.

Je pense, au contraire, qu'il faudra sur cette base-là démontrer que le contrôle interne et que cette comptabilité analytique est mise en place. Au contraire, c'est un rapport sur lequel il faudra se baser puisque cela fait un moment quand même qu'il y a un certain nombre de réserves qui sont émises. Je pense qu'aujourd'hui c'est le moment d'entrer un petit peu dans ce processus de manière à avoir des certitudes parce que je le redis, je ne peux pas m'engager sur des sommes qui sont émises sans contrat, sa mission, sans objectif. C'est juste cela la difficulté que j'ai.

Cela n'empêche que vous pouvez tout à fait approuver les comptes. Les subventions ne vont pas pour autant être arrêtées. Seulement, je pense qu'on va vous demander d'entrer dans une orthodoxie et je pense que le fait d'avoir recruté, de renforcer votre système comptable et financier va permettre de mettre en place ces éléments que j'appelle de mes vœux.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

En ma qualité de Président de l'association, en tout cas du Conseil de Ligue, il m'appartient d'apporter quelques éléments d'explication et de réponse à l'Assemblée générale.

Je pense que personne ici n'ignore les difficultés que l'institution en tant que centre de gestion - l'institution Ligue c'est l'Assemblée Générale, c'est tous les clubs, c'est près de 80 clubs qui composent cette association – mais le centre de gestion a eu d'énormes difficultés.

Le Trésorier est peut-être passé assez rapidement sur le sujet. Vous savez que nous avons notre chef comptable, Madame Jocelyne RHINAN qui est absente de l'institution depuis un certain temps pour cause de maladie. Depuis janvier 2020. Jusqu'à ce jour, elle n'a pas repris.

Madame RHINAN, vous le savez, est une cheville ouvrière, c'est une espèce de pote mitan de l'activité comptable et financière de l'institution. Elle concentrait un certain nombre de choses, dont le relationnel d'ailleurs avec ceux que l'on peut appeler « clients » c'est-à-dire les clubs. C'était un relationnel de qualité qui permettait aux choses tant bien que mal d'avancer.

L'absence de cette ressource comptable importante, vous l'imaginez bien, a posé un certain nombre de problèmes. On a eu à essayer, dans une période particulièrement difficile, sur le plan de la crise sanitaire, de trouver des solutions palliatives. Il y a eu un premier recrutement d'une comptable qui n'a pas pu être pérennisé parce que la personne ne faisait pas l'affaire et elle-même ne voulait pas rester. On a eu à trouver d'autres types de palliatifs : des bénévoles qui ont eu à essayer de donner un coup de main jusqu'à ce qu'on trouve une comptable, Madame Marie-Ère BILLARD qui n'a pas pu être présente ce soir - on voulait la présenter à ceux qui ne la connaissent pas - et qui, depuis quelques mois, nous apporte un concours très intéressant. C'est une dame qui actuellement est en contrat à durée déterminée alors qu'on a voulu d'emblée, lui faire signer un contrat à durée indéterminée parce qu'on a bien pris conscience que c'était en quelque sorte une perle rare. Il y a un certain nombre de choses qui ont pu être progressivement rattrapées par rapport au retard pris et aux difficultés que nous avons eues avec l'absence de Madame RHINAN.

L'autre chose qui a beaucoup impacté ces deux dernières années, il faut le dire, l'organisation de l'institution, ce sont les absences répétées de notre Directeur administratif et financier, Monsieur Dominique DANGLADES qui, là aussi, vous le savez, a eu à plusieurs reprises à avoir des difficultés de santé assez importantes avec des absences prolongées.

Ces deux cadres principaux de la régie administrative et financière de la Ligue nous ont fait défaut périodiquement pour Monsieur DANGLADES et continuellement pour Madame RHINAN, ce qui, en pleine crise sanitaire, avec tout ce qu'on a pu vivre et que les clubs et les associations qui constituent la Ligue ont pu vivre - vous connaissez ce que l'on a pu vivre - pendant cette période, ont effectivement posé d'énormes difficultés.

Le fait de dire - et je le dis, je regrette, je déplore de découvrir un certain nombre de choses ce soir - qu'il y a un certain nombre d'éléments qui n'ont pas pu être portés à la connaissance de la Commissaire aux comptes, on aurait pu reporter encore. On avait peut-être encore un mois puisque le Tribunal nous a donné la possibilité, me semble-t-il, d'aller jusqu'au 31 décembre. On aurait pu reporter d'une semaine. On aurait pu demander un report supplémentaire pour que nos comptables et notre Expert-comptable, en bonne intelligence et en bonne collaboration avec sa collègue, Commissaire aux comptes, puissent apporter des éléments de réponse.

Monsieur CHRISTINE qui est l'Expert-comptable de la Ligue pourra peut-être apporter un éclairage aussi à l'institution sur la nature et la qualité des relations qu'il a pu avoir avec sa collègue. Première chose.

Deuxièmement, est-ce que sur les points qui ont été soulignés par Madame la Commissaire aux comptes, il y a des informations ou des compléments d'information qui peuvent être apportés ?

Je pense qu'on ne va pas se voiler la face. On voit quand même qu'il y a quelque chose qui s'est passé sur le plan de la relation entre la gouvernance de l'institution et ses experts-comptables qui, c'est vrai, en tout cas pour ce qui concerne la Commissaire aux comptes, sont totalement indépendants. Il y a quelque chose qui s'est passé. Madame la Commissaire aux comptes a son siège quasiment dans la maison. Elle dit qu'elle n'a pas pu être présente à l'arrêté des comptes. Mais la convocation a été arrêtée. Il y a eu une discussion entre le Trésorier général, l'Expert-comptable et Madame la Commissaire aux comptes. Qu'elle n'ait pas pu être présente à l'arrêté des comptes parce que peut-être que formellement, la convocation est arrivée dans la journée, mais elle était au courant qu'il y avait l'arrêté des comptes. Je ne comprends pas.

Maintenant, je pense que l'Expert-comptable peut apporter un éclairage sur les points précis qui ont été cités pour que l'Assemblée générale sur des points qui posent problème, tel que cela a été énoncé en termes de réserves par la Commissaire aux comptes, puisse apporter un éclairage, savoir dans quelle situation on est par rapport à l'avancement des choses, en termes de correction de difficultés, d'insuffisances peut-être, de manière à ce que l'Assemblée, en connaissance de cause, puisse prendre sa responsabilité pour passer au vote tout à l'heure.

Maintenant, évidemment, si nous avons des comptes qui à la fois n'étaient pas certifiés et n'étaient pas votés par l'Assemblée Générale, cela poserait des problèmes notamment par rapport au financement de l'institution.

Un point qui a été peut-être dit, mais peut-être rapidement dit, c'est la question de la dette des clubs. Je crois qu'il faut qu'on en parle, là aussi, entre quatre yeux. C'est une menace effectivement. D'ailleurs, j'ai eu à signer un courrier avec les camarades, que j'ai pris le soin de tourner avec un maximum de précautions parce que ce sont des choses délicates. Cela touche effectivement les difficultés dans lesquelles nos associations qui constituent la Ligue sont et en quelque sorte également l'institution Ligue par rapport à peut-être les comptes 2021- 2022 qui vont poser un certain nombre de difficultés. C'est une réalité.

Tout ce qu'on a pu mettre en place ces trois ou quatre dernières années, cela a été pour accompagner nos clubs. Je vais prendre un premier exemple : le dispositif d'indemnisation de formations. C'est un dispositif qui est complexe, vous le savez. Le club qui perd un joueur pour schématiser, va récupérer la moitié du montant de la démission payé par le club recevant avec un jeu – comment expliquer cela ? - de plus ou moins, de vase communicant qui a été mis en place, mais qui a posé problème parce que les dispositions qui existent et qui continuent à exister aujourd'hui, même si on essaie de mettre un petit peu plus de rigueur, font que cela a posé problème à plusieurs reprises, c'est-à-dire que normalement le club doit payer sa démission. Si vous achetez une licence de changement de club de 550 € ou 600 € si c'est hors période, par exemple, vous devez normalement payer cette somme et ensuite ce que la Ligue vous doit par rapport à des joueurs que vous avez perdus et qui sont partis ailleurs, en changeant de club, la compensation doit venir après.

Prenant en compte les difficultés des clubs, la règle en quelque sorte qui était malheureuse et qui peut-être nous a entraînés dans une difficulté de lisibilité des situations financières des clubs. Il y avait des systèmes et à l'époque, effectivement, notre trésorerie, notre comptabilité acceptait des formes de compromis où, puisqu'on attendait x euros de reversement de compensation par rapport à des joueurs qui étaient partis, on ne payait pas « comptant » les démissions. Il y avait des systèmes de compensation qui étaient mis en place. C'est une première difficulté qui a créé un flou dans la question de la situation financière des clubs.

Après, ce qui est venu, c'est l'aide Covid. On a obtenu de nos financeurs, en particulier de nos financeurs Fédération Française de Football, Collectivité Territoriale et également, évidemment les financeurs internationaux, de flécher une somme conséquente qui était, me semble-t-il, de l'ordre de 400 000 € ou 500 000 €. Ce qui fait que sur un dispositif qui pouvait paraître un petit peu complexe, la lisibilité des choses n'a pas pu être faite dans de bonnes conditions. C'est quelque chose qui est venu aggraver une situation financière des clubs où la lisibilité n'a pas été bonne et on a dû avoir effectivement ces derniers mois un travail important en discussion et en collaboration avec les clubs pour essayer d'arrêter et de figer une situation financière.

Le courrier qui a été envoyé vous dit effectivement qu'aujourd'hui, il faut qu'ensemble, on trouve des solutions pour liquider cette « dette » des clubs qui fait qu'il y a un trou en quelque sorte dans le budget et la situation financière de la Ligue de football. On l'a estimé aujourd'hui à 334 000 €. La provision de 35 000 € qui est passée aujourd'hui, d'après ce que j'ai compris et qui fait l'objet d'une remarque de la Commissaire aux comptes, est insuffisante. Si on n'arrive pas à recouvrer cette somme ou à avoir une certitude de recouvrement de cette somme, dans les comptes 2021-2022, il va falloir passer à une « provision » raisonnable – c'est le terme technique qui est utilisé et qui va peut-être - c'est ce que je pense a fait l'objet d'une des remarques de la Commissaire aux comptes - et on l'a écrit dans le courrier qu'on vous a envoyé, va peut-être menacer l'équilibre financier de l'institution, peut-être même aller vers une forme



de cessation de paiement, parce que si vous inscrivez une provision de 250 000 € ou 300 000 € dans les comptes, vous voyez l'impact que cela peut avoir par rapport à l'équilibre budgétaire de l'institution.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire. Je pense que le Trésorier peut ajouter quelques points et j'espère que notre Expert-comptable pourra peut-être apporter aussi quelques éclairages sur les points de remarques qui sont dans le rapport de la Commissaire aux comptes et qui entraînent la non-certification des comptes 2020-2021.

**Monsieur Alex ULLINDAH** (*Trésorier général*)

Merci Président. Juste pour compléter. Je suis bien sûr totalement solidaire des propos du Président. Je suis moi aussi extrêmement surpris de la sévérité. Moi aussi j'ai une certaine expérience en matière d'entreprises et de collectivités locales. C'est bien la première fois que j'entends cela et que je vois cela. Des efforts conséquents sont faits.

Trois ou quatre choses avant de passer la parole à l'Expert-comptable. C'est vrai, Madame la Commissaire en compte nous a rappelé ce qu'elle nous a demandé comme précisions, comme explications et autres. Je les ai fournies. Entendons-nous bien. Cela a fait l'objet d'une réponse précise quand nous avons les explications. Quand il n'y avait pas les explications, j'ai indiqué que ces explications seraient fournies ultérieurement, une fois qu'on les aurait. Mais on ne peut pas dire qu'aucune réponse – c'est ce que vous avez entendu. Je veux dire à quoi sert le Trésorier ? On l'interpelle sur un certain nombre de demandes et il n'acquiesce pas ? J'ai répondu point par point aux éléments qui étaient en notre possession.

Je ferai une proposition à mes collègues du Comité directeur. Dans le cas où la Commissaire aux comptes maintient sa position, je contrebalancerai cette position par la réponse donnée par la Ligue sur les différents points.

Juste quelques éléments avant de passer la parole à Monsieur CHRISTINE. Sur les contrats de prestations, on serait quand même assez irresponsables de passer des contrats sans les signer tout de même. Déjà, nous faisons l'effort – c'est une obligation - de lancer une consultation. L'ensemble des contrats des prestataires a fait l'objet d'une consultation et d'un contrat. Je présume que c'est comme cela que vous faites également, même à titre personnel. C'est cela que l'on fait. Il nous a manqué peut-être un peu de temps, mais tous les contrats de prestations sont signés par le Président et sont disponibles.

Sur la question du viatique, je veux dire juste un mot. Il y a eu effectivement une interrogation de la Commissaire aux comptes. J'ai apporté des réponses. Cela concernait un déplacement de la Sélection. On avait donné de l'espèce aux joueurs quand ils sont partis pour des raisons pratiques. Nous avons obtenu la signature des clubs à qui on a remis. Ce document existe. Maintenant, je vais m'assurer, mais il me semble, de mémoire, que je lui avais transmis, mais il est disponible. C'est pour cela qu'il y a un écart entre ce que j'ai entendu et qui m'a hautement surpris et ce qui est la réalité.

Pour ce qui est de l'aide Covid et du risque financier. Je veux être clair là aussi. Le dispositif Aide Covid que vous connaissez avait pour but de vous aider. Nous avons réussi à mobiliser auprès de plusieurs partenaires financiers, un certain nombre de fonds. Il y a une procédure qui a été montée avec l'aide de spécialistes. D'ailleurs, certains clubs nous ont dit : « Vous êtes pire que la CTM ». Je me rappelle de ce commentaire puisque qu'on lui avait demandé en contrepartie de nous remettre un certain nombre de documents et il y a un cadre de la maison, Madame VENTADOUR pour ne pas la citer, qui a suivi cette opération de bout en bout. Les sommes ont été correctement affectées.

D'ailleurs, la semaine dernière, nous avons reçu de la CONCACAF qui a été un des pourvoyeurs de fonds, le feu vert - c'était une attestation - nous disant que la dotation 2020 et le dispositif est validé. C'est ce que l'on appelle un reporting. Le risque de remboursement ou de remise en cause de la dotation qui nous a été attribuée est à écarter. Nous avons le document qui nous le certifie. Il est arrivé début décembre des services financiers de la CONCACAF. Tout cela est venu après. On va le transmettre.

Certes, je rejoins la Commissaire aux comptes sur ce point. Depuis des années, nous demandons à la FFF de nous fournir une dotation. On n'est pas les seuls. On l'avait réclamée, mais la Guadeloupe, la Guyane, je présume même les autres, il y a une convention d'objectifs et à côté il y a un certain nombre de dispositifs qui sont mis. Cela ne fait jamais malheureusement l'objet d'une convention en bonne et due forme. On va la demander. Nous en avons besoin aussi. Mais au moins tout cela est tracé dans le cadre de ce qu'on appelle un compte de liaison. Il y a une trace du mouvement.

Il n'est pas question de laisser dire – et je suis vraiment au regret de contester tout cela - que le risque serait autrement. Vous savez comment la CTM fonctionne. Une avance est faite à l'occasion d'un fonds (souvent 70%) et à l'occasion de la demande de solde, avant de débloquer les 30%, ils nous demandent des précisions. Ils nous demandent de fournir le bilan financier, de fournir les justificatifs, ce que l'on fait pour obtenir les 30%. Le risque financier, le risque de non-reversement est à évacuer. Jamais cela n'est arrivé.

Cela peut arriver dans l'absolu. D'ailleurs, on l'a vécu. Je m'excuse d'être long. À l'occasion de l'aide Covid, certains clubs n'ont pas pu fournir les justificatifs nous permettant de leur verser les 50% parce qu'on avait fait une avance à 50% et un solde à 50%. Tout cela, me semble-t-il est bien rodé. Nous avons, me semble-t-il, une relative expérience en la matière. Maintenant, tout est perfectible dans l'absolu, on peut faire des choses.

Je ne reviendrai pas sur ce que Président a indiqué concernant le personnel. Nous sommes en train d'amener de la ressource humaine qualifiée qui nous a peut-être fait un peu défaut par le passé, mais cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique, cela se fait dans le temps, dans un processus. J'ai insisté tout à l'heure sur le fait que nous avons recouru à un certain nombre d'outils informatiques comme Zeendoc et j'en passe. Il n'y a pas que cela. Il y a un investissement que la Ligue a fait pour se doter de cela, ce qui nous permettra après, dans la foulée, d'arriver à cette comptabilité analytique vers laquelle la Commissaire aux comptes nous invite à aller, mais que nous voulons absolument posséder.

En tant que responsable d'une structure aussi importante que la Ligue, il est important que nous ayons un tableau de bord. Mais le processus est engagé. Il nous faut d'un peu de temps. Maintenant, quant à remettre en cause l'ensemble de ce qui est fait, je suis un peu bouleversé. Merci de votre attention.

#### **Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Je veux juste apporter des précisions sur un sujet qui peut paraître un petit peu obscur, mais qui ne l'est pas du tout. C'est le sujet des primes des joueurs de sélections. Nous tout ki la-a, sé dé dirijan sportifs. Nou sav ke lé an jwèz ou an jwèz ni an performans notaman a nivo tala, il faut qu'il y ait une reconnaissance. Je ne vais pas parler d'intéressement ou de prime, il faut qu'il y ait une reconnaissance.

Nous avons depuis plusieurs années, effectivement des performances de notre élite senior masculine. On ne reviendra sur le « palmarès » en termes de participation en Gold Cup, etc. Vous avez des joueurs amateurs - certains travaillent, certains ne travaillent pas - qui se hissent à un niveau de compétition internationale avec un certain nombre de sacrifices. Cela n'a jamais été caché. Cela a toujours été transparent. Cela apparaît d'ailleurs dans les comptes, à la fois dans les prévisionnels et dans les bilans de compétitions internationales, notamment CONCACAF, CONCACAF Nations League, Gold Cup. Cela a toujours été des indemnités de reconnaissance de la performance. Il n'y a pas de prime de match, il n'y a pas de choses qui seraient payées s'il n'y a pas derrière un résultat. Cela a toujours été des primes de performance.

Il y a aussi des viatiques. C'est transparent aussi. Lorsque le joueur part pour deux semaines, trois semaines, voire un mois en compétition, il y a un viatique qui lui est donné qui, me semble-t-il, est de l'ordre de 40 € ou 50 € par nuitée. Ce qui permet au joueur qui part, qui laisse sa famille, qui va représenter la Martinique dans une compétition internationale, d'avoir un minimum pour qu'il puisse, lorsqu'il est à l'étranger, s'acheter un minimum. C'est une reconnaissance minimale.

Et puis effectivement, il y a une indemnité de résultat. Les fois où on a pu avoir notamment à se qualifier pour les phases finales de Gold Cup, ou alors, comme on l'a fait il y a deux ans, se maintenir en CONCACAF Nations League. Je ne sais pas si certains le réalisent. Je suis sûr que vous réalisez la performance que les joueurs ont réalisée. Dans un groupe avec le Honduras et Trinidad, éliminer Trinidad

pour se maintenir et se qualifier. Mais je suis sûr que vous réalisez la performance que les joueurs ont réalisée dans un groupe avec le Honduras pour se maintenir et se qualifier directement pour la Gold Cup.

Donc si quelqu'un désormais ne veut plus faire comme cela, ni dans les clubs, ni dans les associations, ni à ce niveau-là où on a un football amateur qui essaie de se hisser au haut niveau du football professionnel et si de l'intérieur, je le dis, on n'arrive pas à trouver le compromis nécessaire pour faire en sorte qu'on puisse à la fois avoir des performances en compétitions et reconnaître le travail, les investissements et le sacrifice des joueurs, il faut qu'on nous le dise. Si on nous dit « il y a une menace de requalification en salaire » ou je ne sais pas quoi. Oui, sur toutes les associations sportives, voire culturelles, il y a des menaces de requalification. Et si on entre dans cela, c'est au plan national qu'il y aura des problèmes.

C'est transparent. On n'a jamais rien caché. C'est dans les comptes. Les montants de viatique sont connus. Les montants d'indemnités dites de performance sont connus. Si l'Assemblée Générale décide qu'à partir jodi-a, sa ki ka pati an konpétision Gold Cup, CONCACAF Nations League sé zéwo, sé an sandwich épi an soulié football yo ka ba yo. On peut le dire et on peut aller aussi dans ce sens.

Sur la question de la trésorerie pléthorique. Je l'ai noté. Oui, il y a de la trésorerie, mais en gouvernant responsable, on sait aussi que cette trésorerie peut être extrêmement fragile, parce qu'il y a des menaces. On en a parlé sur la question de la dette des clubs. Si on n'arrive pas à trouver une solution, cette trésorerie, qui est aujourd'hui, un peu artificielle parce qu'on a un résultat d'exploitation qui est déficitaire. Par contre, on a un résultat exceptionnel pour diverses raisons, qui permet d'avoir un résultat excédentaire. Mais tout cela, c'est très fragile. Il faut être extrêmement vigilants.

On a traversé, pour ceux qui ne le savent pas, dix ans de plans de continuation où grâce à vous, grâce au personnel de la Ligue, on a fait des efforts et aujourd'hui – enfin peut-être depuis deux ou trois ans - on est dans une situation à peu près équilibrée. Mais c'est une situation qui reste fragile. La crise Covid nous a donné un coup d'arrêt dans la progression, dans les évolutions, dans les efforts que nous essayons de faire collectivement.

Le problème de la ressource humaine de cadres, il faut revenir dessus. Quelle institution, association qui tourne aujourd'hui à 2,5 millions d'euros, voire peut-être bientôt à 3 millions d'euros de budget, serait capable sans directeur administratif et financier, sans comptable de faire cela ? Ce sont les bénévoles comme vous dans les clubs qui, jour et parfois nuit, je le dis, je salue les camarades du Conseil de Ligue, mais en particulier certains d'entre eux : le Secrétaire général, le Trésorier général. C'est peut-être pour cela, tout comme moi, qu'on est un peu sous l'émotion devant cette situation qui nous est mise presque devant le fait accompli.

C'est une période extrêmement difficile comme vous que nous avons traversée et on n'est pas sortis de l'auberge. On aurait pu dire : « Messieurs les Présidents de clubs, zot ka dwé 6 000 €. Nou ka koupé tout lisans, zot pé pa achté lisans ankò é zot machen si zot pa péyé 6 000 € ». On pourrait faire cela et aujourd'hui peut-être un technicien de la comptabilité ou des finances nous dit : « Je ne certifie pas parce que la pérennité de l'institution est compromise », mais la pérennité de l'institution, tout comme les associations et nos clubs est compromise à tout moment. Cela peut dépendre du bon vouloir d'une autorité, cela peut provenir des difficultés d'une commune à verser des subventions. Cela peut venir d'une difficulté en termes de gestion. Cela ne peut pas provenir de factures ou de justificatifs que nous n'avons pas pu prouver parce qu'effectivement il y a une compétition qui a fait que des justificatifs n'ont pas pu entrer dans les temps et peut-être qu'il faut s'appuyer sur les déclarations sur l'honneur de quelqu'un.

L'Expert-comptable va nous dire. J'ai entendu qu'il y a un écart de caisse de 2 000 € par-ci, il y a 12 000 € qui ne sont pas justifiés par-là, etc. On aura les explications. On saura. Il n'y a rien à cacher. Pa ni piès lajan ki pasé anba tab ou quoique ce soit. Ce sont des difficultés de gestion d'une grosse association qui pendant cet exercice-là a fait une opération d'insertion de 16 jeunes martiniquais embauchés sous contrat. Ce ne sont pas des stagiaires, mais des salariés. On a doublé l'effectif pour pouvoir, dans un dispositif Inser'Foot 1, mettre des jeunes qui étaient à distance de la formation, à distance de l'emploi, voire même dans des situations sociales parfois un peu difficiles, de les mettre dans un dispositif d'insertion par le football

(des garçons et des filles), par la formation professionnelle aux métiers du sport. Il y a quatre ou cinq de ces 14 jeunes puisqu'il y avait deux encadrants, qui ont eu une pérennisation dans l'emploi par rapport à des opportunités qu'ils ont eues, par rapport à leur formation d'Inser'Foot dans des entreprises. C'est cela aussi la réalité qu'il faut dire.

Alors si demain quelqu'un vient nous dire « Vous faites n'importe quoi, la Commissaire aux comptes a dit qu'elle n'a pas compris, qu'on ne lui a pas transmis les documents », on aura le répondant pour expliquer. On saura ouvrir tous les grands livres. On saura montrer là où on a eu des insuffisances. On saura expliquer, on saura quelque part, peut-être pas justifier certaines choses parce qu'on pourra dire « on ne peut pas ». Dans le dispositif Aides Covid, il y a des moments où des clubs nous ont dit : « Président, Trésorier, nou pé pa. Nou péyé an bis par-là, bagay-la rèd. Nou chanjé Prézidan. Trésorié-a pati. Nou té mantjé bénévol », etc.

Il y a encore d'autres points sur lesquels on pourra revenir tout à l'heure, mais Monsieur CHRISTINE, est-ce que l'on peut avoir quelques éléments ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Monsieur CHRISTINE va intervenir et on va noter les demandes de parole. L'Excelsior a demandé la parole et d'autres clubs. On va vous passer la parole, mais on souhaite, dans un premier temps, que l'Expert-comptable, Monsieur CHRISTINE, apporte des éléments de réponse.

**Monsieur Christian CHRISTINE** (*Expert-comptable*)

En préambule, je vais vous rappeler que nous sommes deux professionnels du chiffre, l'Expert-comptable et le Commissaire aux comptes et que c'est le Commissaire aux comptes qui doit certifier les comptes. Mais un Expert-comptable qui se respecte ne va pas présenter au Commissaire aux comptes des documents qu'on ne peut pas justifier, c'est-à-dire non dignes de confiance.

En principe, le travail qui sort de l'administratif, Trésorier, Expert-comptable et autres, c'est un travail où on peut en principe, avoir une relation correcte avec le Commissaire aux comptes sans qu'il ait de problèmes pour certifier. Cela a toujours été comme cela.

On rappelle que cette année, on a eu des soucis au niveau de l'organisation. Quand je dis « on » c'est la Ligue. On avait une responsable comptable qui maîtrisait tout le processus d'arrêté des comptes et qui travaillait avec l'Expert-comptable et en direct avec le Commissaire aux comptes. Pour des raisons de maladie et surtout raisons de maladie où l'on pensait à chaque fois que cette personne allait revenir, il n'y a pas eu de remplacement immédiat. Et même lorsqu'il y a remplacement, on ne remplace pas dix ans d'expérience d'un coup. Nous avons tous souffert de ces manquements.

Il n'empêche que nous devons arrêter des comptes. Lorsqu'il y a des absences, des manques de justifications, je demande au Trésorier et au Comptable de me les fournir. Il y a un suivi. Si le Commissaire aux comptes demande au Trésorier de lui fournir des réponses et que le Commissaire aux comptes n'est pas satisfaite des réponses, il faut un suivi.

Ce qui est embêtant c'est d'apprendre ce soir – je vois de l'émotion - qu'il n'y a pas eu de réponse et impossibilité de certifier. Mais même une semaine ou même quelques jours avant la tenue de cette assemblée, on aurait pu fixer une réunion de travail et essayer de répondre au Commissaire aux comptes. Je pense que c'est cela la gêne. Je n'ai rien vu dans les remarques. On a parlé de comptabilité analytique. Chaque année, on en parle. Je n'ai rien vu qui puisse nous empêcher de se remettre au travail et de fournir des explications. C'est ce qui m'embête.

Je ne sais pas si c'est toujours possible de le faire. Mais si on a déjà travaillé six mois de plus pour fournir des comptes, on peut faire une semaine en plus. Vous allez décider en votre âme et conscience. S'il faut qu'on travaille une semaine en plus pour répondre au Commissaire et lever les réserves, on le fait. C'est ce que je peux vous dire.

**Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Je ne sais pas s'il y a d'autres questions ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, il y a d'autres questions.

**Madame Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Je vais répondre après.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Il y a l'Excelsior.

**Monsieur Marc ALEXANDRINE** (*Président de l'US Robert*)

Président, tout ce que tu nous as expliqué, je suis entièrement d'accord avec toi parce que tous les Présidents de clubs qui sont là ce soir, nous savons le fonctionnement. Il faut aider, il faut travailler. En tant que Présidents de clubs, nous sommes tous des bénévoles. Mais quand je vois le travail qu'on a fait avec le premier vice-président et le Trésorier – je parle de l'US Robert – ce soir, j'étais confiant. Je me suis dit que je n'aurai pas perdu dix minutes ici. J'ai dit cela au Trésorier que si on continue comme cela, à l'Assemblée Générale, on ne perdra pas dix minutes.

Quand j'entends la Commissaire aux comptes, je me dis pourquoi ne pas renvoyer l'Assemblée Générale à plus longtemps comme tu l'as dit, donner des explications, pour que ce soir on entende tout ce que l'on entend là. C'est la question que je me pose.

On pouvait renvoyer l'Assemblée Générale, faire le point ensemble et on n'aurait pas perdu tout cela de temps ici, ce soir. Puisque toute l'explication que tu as apportée, elle est véridique puisque nous fonctionnons comme cela aussi en tant que Présidents de clubs.

En tout cas, maintenant, je me demande s'il ne serait pas bon de faire un point avec la Commissaire aux comptes et qu'on se revoit pour ne pas entendre ce que nous avons entendu là parce qu'on a eu un très bon rapport général qui a été présenté et entendre après ce que l'on a entendu. Merci.

**Monsieur José JEAN-BAPTISTE** (*Président de l'Excelsior*)

Il y a deux questions que je voulais poser. Je sais que des fois mes questions sont pertinentes et qu'elles peuvent déranger, mais mieux vaut être honnête avec les gens et leur dire ce qu'on ressent et surtout ce que l'on pense tout en pensant à ce que l'on dit. C'est important.

La première des choses c'est que je me rends compte - je ne vais pas répéter ce qu'a dit le Président de l'US Robert – que s'il manque une information puisque tous nous sommes en quête de formation et d'information aussi, pourquoi ne pas renvoyer cette réunion pour que tout un chacun nous puissions avoir une vérité sur la vie du football martiniquais, de la Ligue en quelque part. Et c'est une réalité. Je sais que cela peut déranger ce que je dis. Si Madame la Commissaire aux comptes et Monsieur l'Expert, si vous avez eu l'audace de dire ce que vous avez dit, c'est parce que quelque part vous n'avez pas eu les informations qu'il fallait pour que nous soyons, nous, en tant que Présidents de clubs, informés. Je crois que c'est important. Si on veut que le football martiniquais avance, il faut qu'il y ait de la transparence totale.

Et aujourd'hui, je parle en toute honnêteté, il faut que vous aussi, Présidents de clubs, soyez debout. Le football martiniquais sans club, il n'y a pas de Ligue. S'il n'y a pas de club, pas de Ligue. C'est nous aujourd'hui qui entretenons le football martiniquais, ce sont nos jeunes qui sont là, à 15 heures sur les terrains. C'est parce que nous sommes là. Il faut qu'il y ait de la transparence dans ce que l'on fait dans le football martiniquais.

Je le dis et je le répète. Je n'ai pas honte de le dire, je n'ai pas peur de le dire. Si on veut avancer, il n'y a pas de haine, il n'y a pas de mépris. Soyons clairs dans ce que l'on fait afin que demain, nous n'ayons pas de mépris. Je ne dis pas qu'il y a des tricheurs ou des voleurs ou byen bagay anba tab. Je ne suis pas dans

cela. Je dis qu'aujourd'hui il y a eu des réflexions, et ces réflexions sont faites parce qu'il n'y a pas de transparence. C'est une réalité.

On ne peut pas avoir quelqu'un qui est malade éternellement et il n'y a pas de remplaçant. Vous voyez que cela peut déranger ce que je dis, mais je le dis en âme et conscience. C'est la première chose.

La deuxième chose que je veux dire, Messieurs. Nous sommes dans un football amateur. Quand j'entends qu'on paye des gens, parce qu'il y a des professionnels, il n'y a pas que des amateurs du football martiniquais. Les jeunes martiniquais qui viennent à 15 heures sous le soleil pour entretenir et tenir le football martiniquais pour qu'il y ait un football martiniquais, et qu'on me dise qu'ils ont une indemnité, mais ce n'est pas une prime, ce n'est pas ceci. Nous sommes dans le football amateur. Soit on représente la Martinique avec des amateurs ou le football martiniquais c'est un football de semi-professionnels ou professionnels.

Je suis Président de club. J'ai des jeunes qui viennent. Si yo ka di mwen : « Prézidan, fodé'w ba mwen 100 € pou manjé aprémidi-a ». Comment je fais ? Il y a peut-être des clubs qui le peuvent, ils le font. Mais je dis que ce n'est pas normal et je le défends bec et ongle, que le football martiniquais c'est un football amateur. Quand c'est la Sélection, les sélectionnés sont payés, mais ceux qui vont en championnat, il n'y a rien de fait pour eux.

Est-ce qu'aujourd'hui on est prêt à mettre sur la table, face à nos politiques, et de dire que nous allons faire en sorte que le football martiniquais soit un football semi-professionnel ? À ce moment, quand on me dira que la Sélection joue et qu'il faut une indemnité, man ka di bravo parce que celui qui tient le football martiniquais n'est pas payé. C'est un sandwich et un soda. Le gars parce qu'il est professionnel, des fois, il n'est même pas titulaire dans son club, il vient jouer pour la Sélection de la Martinique parce qu'il est Martiniquais ou grand-papa est Martiniquais et mon fils qui joue à la Martinique sous le soleil de 15 heures, on l'écarte et c'est lui qui tient le football martiniquais, ce n'est pas celui qui est là-bas. Sa place est en équipe de France, pas dans la Sélection de la Martinique. La Sélection de la Martinique ce sont ceux qui jouent à la Martinique. Sa place est en équipe de France. Je l'ai déjà dit. Vous pouvez vous fâcher contre moi, mais je l'ai dit et je le répète, le football martiniquais appartient aux Martiniquais qui jouent sur le territoire martiniquais. Ceux qui jouent en France, leur place est en équipe de France, comme MBappé. Ti boug mwen-an ki ka joué a twazé de l'après-midi, il détient le football martiniquais. C'est lui qui court sous le soleil et quand il y a la Sélection de la Martinique : « Mets-toi sur le côté, tu n'es pas bon ». C'est celui qui joue à Châteauroux qui... Cela veut dire quoi ? C'est quoi ce football ? Je serai le révolutionnaire du football martiniquais, rassurez-vous. Tant que je vais rencontrer ce genre de choses dans le football martiniquais, je le dirai haut et fort. Sans mépris, mais je le dirai.

Je dis quelque chose, Messieurs, arrêtons avec cette histoire de la Sélection de la Martinique.... Non, la Sélection Martinique c'est amateur. Nous ne sommes pas des professionnels. Il n'est pas question que la Sélection soit payée et que le petit gars qui joue à 15 heures ou qui joue en Martinique ne soit pas payé.

Voilà ce que j'avais à dire, Messieurs.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

C'est quel club ?

**Madame Manuella ELBENE** (*Présidente du CODST*)

Le CODST. Je rejoins totalement ce qu'a dit José (*JEAN-BAPTISTE*), parce qu'effectivement, je pense et je suis certaine que je ne suis pas la seule sur tous les clubs de R3, qu'il faudrait arrêter ce système où il y a une partie qui profite de ce qu'il y a à profiter et que les autres ne profitent pas. Je pense qu'il serait temps que ce genre de choses là s'arrête. Moi je suis tout à fait d'accord avec ce qu'il a dit.

Pour revenir à Madame la Commissaire aux comptes. Elle disait qu'elle a demandé des justificatifs et qu'elle n'a pas tout eu. Monsieur l'Expert-comptable a dit et heureusement qu'il a parlé parce qu'il m'a donné un éclaircissement dans ce que je vais voter tout à l'heure. Il dit qu'on aurait pu en une semaine faire

ce que la Commissaire aux comptes demandait. On aurait pu lui fournir les justificatifs qu'elle demandait, ce qui n'a pas été fait.

Monsieur le Président a dit qu'il y a des choses qui se font, qu'on ne peut pas justifier. Oui, c'est clair, il y a peut-être des choses qui se font qu'on ne peut pas justifier. Mais quand une Commissaire aux comptes vient et vous demande des justificatifs que vous ne pouvez pas lui donner pour nous éclairer, pour nous permettre de voter en notre âme et conscience, je trouve que c'est un petit peu abusé d'être aujourd'hui dans une Assemblée générale et de ne pas pouvoir avoir tous les justificatifs qu'il faut pour nous aider à dire oui si on continue ou pas. Je suis désolée, je trouve que c'est de l'exagération.

Même si vous avez rencontré des problèmes, que votre comptable est tombé malade. Cela se comprend. Mais jusqu'à maintenant, elle n'est pas revenue. Vous n'allez pas attendre éternellement qu'elle revienne. Je suis désolée.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)  
L'Aiglon.

**Monsieur Hugues PARSEMAIN** (*Président de l'Aiglon du Lamentin*)

Bonsoir tout le monde. Plusieurs réflexions quant aux interventions des personnes ici, des Présidents de clubs, de la Ligue, de la Commissaire aux comptes et de l'Expert-comptable. On est dans un vrai débat qui nous amène à réfléchir à : où va notre football ? Moi qui suis parti avec mon équipe sur la métropole représenter et essayer de défendre les couleurs de la Martinique, vous savez comment on est revenus. On est revenu chargé. On nous a dit toutes sortes de commentaires. Cela fait partie du jeu. Mais ce déplacement nous a permis de constater l'écart qu'il y a entre notre football et un football national et international qui continue à progresser.

La preuve en est, vous voyez les résultats de l'équipe nationale. L'écart qu'il y a entre les installations que nous avons et les installations qu'il y a dans d'autres clubs en métropole. L'écart qu'il y a entre le football amateur ici et le football amateur en France hexagonale. Je me dis qu'il faut continuer à faire des efforts. Il faut continuer à travailler vers le haut niveau, ce que fait la Ligue. Et en même temps, il faut se tenir à une certaine déontologie. Il faut une certaine organisation, une orthodoxie dans notre comportement en essayant de respecter les règles comptables, financières, etc. Se donner du temps pour faire les choses. Mais en même temps, nous-mêmes, là, nous sommes des amateurs. On est des responsables d'associations. Souvent on n'a pas le temps de traiter la comptabilité comme il faut. On a affaire à des personnes qui sont des professionnels en face de nous et qui essaient de nous guider, de nous dire de faire les choses comme il faut. Je ne sais pas si c'est un coup de fouet qu'on nous donne quand on nous dit : « vous n'avez pas fait ceci », « vous n'avez pas remis », etc. ou bien c'est une façon de nous dire : « Attention, essayez de faire mieux, essayer d'améliorer les choses ».

J'ai entendu. J'ai été aussi surpris par le rapport de la Commissaire aux comptes qui dit qu'elle ne certifie pas les comptes. Quand on ne certifie pas les comptes, les financeurs que sont les collectivités, la Fédération, la Fédération internationale ou même les banques – je travaille dans un établissement bancaire, je sais de quoi je parle – quelques fois refusent ou demandent des explications : pourquoi il n'y a pas de certification ?

Il faut donc à tout prix rechercher la certification. Il faut qu'on ait cette certification. Le Président et le Trésorier ont les éléments qui permettent, mais c'est vrai que nous restons des bénévoles. En l'absence des professionnels qui sont chargés de faire les choses é zot sav sa. Adan klub nou, dé fwa, nou pa ni piès moun ki ka travay ba nou, c'est nous qui devons fournir tous les documents et permettre aux clubs, à l'association de fonctionner, d'avoir une assemblée générale, etc. Bien souvent, c'est tiré par les cheveux et on sait que dans nos clubs, c'est compliqué. Je suppose qu'à la Ligue aussi. On a des professionnels qui sont des employés de Ligue. Mais si les principales personnes qui sont là et qui sont censées guider et mener l'association ont du mal à fonctionner, je peux comprendre le gros problème qu'il y a pour réunir et travailler. Maintenant, je pense qu'on va trouver. On a vu les pistes de solutions, on va trouver des solutions pour nous permettre d'avancer au niveau de la Ligue.

Après pour ce qui est des indemnités, je pense que ce n'est pas ce qui fait qu'il y a ces problèmes. Ce n'est pas parce qu'on a donné des indemnités à certains joueurs, etc. Moi qui suis dans un club où je vois comment cela se passe. Je viens de l'athlétisme, je ne viens pas du monde du football, mais je suis Président d'un club omnisport et je vois les difficultés que c'est. Faire fonctionner un club de football en Martinique, ce n'est pas faire fonctionner un club d'athlétisme. Handball, cela se rapproche. C'est compliqué. On n'est pas dans le même rapport et on veut quand même de la qualité. On fait des efforts, on va remettre des indemnités et en même temps, on se dit qu'on veut aller vers le haut niveau.

Il y a toute une réflexion à mener qui nous est propre. Je ne peux pas jeter la pierre et dire : « *Non, on ne doit pas donner* », etc. et rester dans le i bon kon sa, etc. Il faut aller vers le haut niveau, il faut aller chercher le haut niveau, il faut aller chercher de meilleures installations et pour avoir de meilleures installations, il faut avoir des résultats et pour avoir des résultats, il y a des « efforts », une façon de fonctionner qui n'est peut-être pas idéale mais qu'il faut quelquefois adopter. Malheureusement moi, je le regrette des fois, pour pouvoir avancer, il faut semi-professionnaliser. Il faut aller vers cet effort-là, sans quoi, on ne va pas y arriver. Il faut trouver cette organisation-là entre nous dans le sport martiniquais, pas seulement le football, dans le sport martiniquais.

Je pense qu'il ne faut pas être sévère et dire « je ne suis pas d'accord. Nou pa ka ba tala et on se garde qu'avec des Martiniquais, nés en Martinique, etc. Non. On va nous ignorer parce que notre niveau ne sera pas celui qui est requis pour aller chercher plus loin. Et si le sport martiniquais, souvent, on a l'impression qu'on a des résultats qui descendent. Mais oui, parce qu'on compte sur vous pour faire devenir des sportifs, des sportifs de haut niveau. Je sors d'entraînement là avec les jeunes de l'athlétisme. Je peux initier, je peux faire découvrir, je peux peut-être arriver à un certain niveau au Championnat de France avec eux, mais man pé ké mené yo au Championnat international et on me dit : « PARSEMAIN éti atlèt-la ki ni méday d'or. Mè non i an Jamaïque parce qu'on les a pris en charge par des professionnels. On a affaire à un monde sportif qui devient professionnel.

Et si nous-mêmes, on n'essaie pas de se professionnaliser dans tout ce que l'on fait tant au niveau des dirigeants qu'au niveau des joueurs, on ne va pas y arriver. Il ne faut pas qu'on se contente du petit côté amateur, il faut que l'on fasse monter notre niveau tant sportif que dans l'organisation, dans tout. J'ai pu le vivre en métropole. Je l'ai vécu pleinement. On a pris nos 10 buts. On ne voyait pas le ballon. Le terrain était un billard. C'était vraiment une différence de niveau, tant dans les installations que dans le jeu, que dans la façon de voir. C'est du travail. C'est du travail de professionnels et nous, on est des amateurs. Il faut que l'on sache cela. Et si on fait remonter notre niveau, il faut qu'on ait des professionnels qui travaillent avec nous également. Il ne faut pas leur barrer la route. Voilà ce que je voulais dire ce soir.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Le Golden Star.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Président du Golden Star*)

On fait plusieurs débats dans le grand débat. Par contre, moi ce qui m'interpelle aujourd'hui, c'est la certification des comptes. Je ne vais surtout pas jeter la pierre aux camarades qui sont devant nous parce que dans nos clubs, nous savons tous comment cela se passe et ce n'est pas plus simple et ce n'est pas non plus limpide.

Peut-être que l'Assemblée Générale est arrivée trop tôt et moi je suis pour la recherche de ce consensus ce soir. Quel délai a-t-on ? Je sais que cette Assemblée Générale devait se faire, en général, c'est jusqu'au 30 juin. Ce délai a été repoussé au 31 décembre. Moi, je suis pour qu'on fasse les démarches qu'il faut, avoir un délai supplémentaire, mais avoir la certification.

J'ai confiance en vous pour transmettre les documents qu'il faut pour que les choses soient claires. C'est vrai qu'on ne peut pas toujours tout justifier - je le vis dans mon association – dans un fonctionnement d'une association bénévole. Je ne sais pas si vous y arrivez. Moi, pas et je n'ai pas honte de le dire. Mais ce soir, je ne suis pas favorable à voter quoi que ce soit. Si nous pouvons avoir un délai supplémentaire pour aller récupérer cette certification parce qu'il ne faut pas que les banques nous ferment la porte ou que des



subventions n'arrivent pas. Nous sommes aujourd'hui club tributaire de la bonne santé de la Ligue parce que la Ligue nous fait des faveurs. Nous sommes des créanciers pratiquement de la Ligue. On a besoin que la Ligue nous aide.

Je vous fais remarquer qu'en 2021-2022, on n'a eu, alors que la situation Covid était la plus difficile au niveau économique (pas de buvette, pratiquement pas de recettes de matchs quand ils se faisaient), aucune aide Covid. L'aide Covid dont on a bénéficié dont on parle là, dont tous les clubs n'ont même pas pu bénéficier, elle date de 2020-2021 et moi, je peux vous dire que je comptais sur l'aide Covid 2021-2022. J'ai alerté le Trésorier pour lui demander quelle serait l'aide de la FFF, quelle serait l'aide du football pour le football amateur martiniquais ?

Donc aujourd'hui, il faut qu'on fasse attention. Moi, je préconise une recherche de consensus, un report de ce vote à la rigueur des comptes pour qu'on cherche la certification parce qu'on en a bien besoin pour les comptes de la Ligue et les comptes des clubs.

**Madame Marie-Frédérique ADREÁ-LORDINOT** (*Commissaire aux comptes*)

Si vous permettez, Président, que je puisse répondre à ce qui a été dit. Je voudrais quand même préciser que je suis Commissaire aux comptes de la Ligue de football depuis 2001. En termes d'accompagnement, je crois avoir été source de propositions, j'ai fait tout ce qu'il fallait pour que la Ligue de football aille en redressement judiciaire et qu'elle puisse s'en sortir.

Je redis, je réaffirme que les points de synthèse qui sont dans mon dossier sont ceux qui n'ont pas trouvé de solution depuis mai 2022, que toute la synthèse a été envoyée à l'ensemble des comités directeurs, que le Président, quand je l'ai eu en octobre, je l'ai tenu informé et je redis que ce n'est pas parce que j'ai mes bureaux à côté, ce qui est légal, que je ne garde pas mon indépendance.

Je vous ai signalé que je n'avais pas de réponse. Le fait de me dire que je les aurai ultérieurement ne me permet pas de certifier. Si dans une semaine on me les donne, je reviendrai sur ma décision. Mais je redis que cela fait quelques années que l'on me dit qu'on va mettre en place. Il n'y a pas de problème avec l'Expert-comptable. Ce n'est pas les comptes de l'Expert-comptable que je remets en cause. C'est un problème de contrôle interne et de mise en place d'objectifs qui vont permettre de sécuriser les financements. Je le demande depuis des années.

Et l'écart de caisse, je le redis, je l'ai dit, c'est dans la synthèse, tout le monde est au courant et on ne m'a pas donné de solution. On m'a dit « ultérieurement », etc. Je me permets de le dire pour que ce soit très transparent et qu'on ne pense pas que le Commissaire aux comptes vient ce soir et qu'on découvre ce que le Commissaire aux comptes a dans son rapport.

C'est ce que je tenais à dire. Le consensus, je l'ai toujours cherché, je le chercherai encore. Je ne souhaite pas le décès de la Ligue de football ni des clubs. Je comprends, sur certains plans, qu'on ne puisse pas toujours avoir de justificatifs, mais là si j'ai l'impossibilité de certifier, c'est que je pense que là cette année, il y a des éléments suffisamment concordants pour que je ne puisse pas certifier.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Je pense effectivement que la sagesse voudrait qu'on essaie de trouver la solution d'un report de cette approbation des comptes par l'Assemblée Générale. La contrainte c'était une contrainte réglementaire et même légale, peut-être que le Secrétaire Général va lire le résultat de la requête par avocat spécialisé qu'on a fait au Tribunal judiciaire de Fort-de-France puisqu'effectivement, légalement et d'ailleurs la Commissaire aux comptes avait attiré notre attention sur cela et c'est ce qui a été fait par le service de Maître Emmanuelle TUROLA pour le compte de l'association Ligue de Football de la Martinique. Une requête a été introduite auprès du Tribunal judiciaire de Fort-de-France aux fins de pouvoir obtenir le report de la date butoir légale d'approbation des comptes de l'exercice 2020-2021. Le tribunal judiciaire de Fort-de-France nous a accordé un report, je l'ai dit tout à l'heure, le Trésorier l'a dit aussi, je pense, pour ce qui concerne les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021, un délai supplémentaire puisque nous étions en retard, jusqu'au 31 décembre 2022 pour la convocation de son Assemblée Générale Ordinaire annuelle chargée d'approuver ses comptes.

Pour ce qui concerne, puisqu'on est en retard également sur les comptes 2021-2022 un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 30 avril 2023. La Présidente du Tribunal termine en disant « en cas de difficulté, il devra nous en être référé ». C'est ce petit point d'ouverture qui peut permettre aujourd'hui, avec l'aide de nos conseils comptables et juridique, de voir dans quelle mesure on peut demander au Tribunal un nouveau report d'approbation des comptes 2020-2021 et probablement peut-être dans la foulée, les autres, même si on est déjà bien avancé.

Effectivement, l'heure n'est pas à la polémique. Je tiens simplement à dire que je n'ai jamais insinué que la Commissaire aux comptes devrait faire preuve de plus d'indulgence parce que son cabinet est hébergé tout à fait légalement effectivement dans nos locaux. Certains avaient tenté de faire croire cela, mais ce n'est pas du tout le cas et nous sommes très respectueux du travail des professionnels.

Simplement, je le redis sur le contenu très détaillé et très critique de ce rapport, je le découvre aujourd'hui et je découvre aujourd'hui que Madame la Commissaire dit qu'il y a un certain nombre d'éléments qui ne lui ont pas été produits. Le Trésorier et on peut le tenir aussi à la disposition de l'Assemblée Générale, vient de me mettre la copie de réponse très claire qu'il a apportée, même si peut-être ses réponses n'étaient pas suffisantes, mais en tout cas des réponses très claires aux points qui avaient été évoqués et ceci depuis quelques mois.

Maintenant, si vous en êtes d'accord, on va renvoyer cette Assemblée Générale à une date ultérieure en prenant l'engagement devant les délégués et Présidents et Présidentes de clubs présents de faire le maximum en notre pouvoir pour lever un maximum d'éléments, en tous cas les éléments majeurs qui ont empêché ce soir la certification des comptes.

On a digressé, comme on le dit, à partir de cette difficulté comptable et financière. Il n'y a pas d'absence de transparence sur la question très sensible des élites. Il n'y a pas de manque de transparence. Tout était à votre disposition. Si vous posez une question sur ce sujet de la Sélection, des joueurs amateurs, des joueurs professionnels, on vous répond très clairement et je l'ai dit, si certains aujourd'hui ont voulu utiliser cette tribune pour faire passer leur message par rapport à la question de la gestion des élites, on l'entend. On a des compétitions qui continuent et qui vont arriver. Le moment sera venu peut-être de s'asseoir et d'entendre la représentation démocratique du football martiniquais pour dire, s'agissant de la doctrine vis-à-vis de notre élite, de notre « équipe nationale », qu'est-ce qu'on fait ?

Sur la question de la paie des joueurs, il ne faut pas laisser croire qu'il y a des joueurs professionnels ou semi-professionnels qui viennent et qui sont rémunérés, payés. Non. Je le dis haut et fort, les joueurs « extérieurs » - on les appelle comme on veut : expatriés, professionnels, semi-professionnels - qui ont eu l'occasion de venir pour renforcer notre équipe de Martinique, nous « coûtent » moins cher que les amateurs locaux. Pourquoi ? Parce que ce sont des joueurs qui sont mis à disposition par leur équipe, par un dispositif tout à fait légal où vous demandez à l'équipe de libérer le joueur, le joueur continue à avoir sa paie de joueur professionnel et il vient ici.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Laisse-moi terminer. Tu es en face de moi en plus, tu m'interpelles. Les choses sont très claires de ce côté-là. Pendant plusieurs saisons, peut-être qu'il y a eu ces derniers temps, un ratio un petit peu plus important de joueurs extérieurs, mais pendant plusieurs saisons, les Gold Cup 2013, 2017 et 2021, c'était une sélection composée essentiellement de joueurs amateurs locaux à qui effectivement on a eu l'occasion de donner un viatique de 50 € par nuitée passée à l'étranger ou une indemnité de performance si le joueur s'est qualifié pour aller à la Gold Cup. Ce n'est pas nouveau les indemnités qui sont données à la performance ou voire même des primes de matchs qui sont données à des joueurs de Sélection de Martinique. J'ai l'impression qu'on découvre cela.

Il n'y a aucun problème sur cette transparence. Il n'y a pas de joueurs professionnels qui sont payés. Si le joueur qui vient, je prends un exemple, Jean-Sylvain BABIN, joueur de Ligue 1 professionnel, après son club est passé en Ligue 2 ou il a changé de club. Il touchait 50 000 € par mois. Son club l'a mis à

disposition à plusieurs reprises et quand il s'est blessé avant même de jouer un match à l'occasion d'une compétition, le club nous a envoyé son avocat pour nous dire : « Messieurs de la Ligue de football martiniquais, le joueur est indisponible pendant un mois, vous nous devez 50 000 € ».

C'est un sujet aussi que l'on pose tous les jours à la Fédération Française de Football et aux instances internationales, cette difficulté que nous avons parce que nous ne sommes pas à égalité de chance avec les grandes nations que nous rencontrons, parce que la nou ka joué contre Costa Rica et contre NAVAS ou byen lé nou ka jwé contre les États-Unis ou contre le Canada, on n'a pas les financements que ces grandes nations ont, par rapport à leur appartenance en tant que full member FIFA. On n'a pas les retombées des droits télévisés qu'ils ont par rapport au fait qu'ils jouent des compétitions et qu'ils peuvent toucher des droits télévisés. On n'a pas, on le sait, la question de l'assurance FIFA qui est automatique pour les (*inaudible*). Toujours, en toute transparence, on a mis cela sur le tapis.

Il n'y a pas de problème de ce côté-là. Il ne faut pas laisser croire qu'il y a des joueurs professionnels qui viennent et qui sont payés. Non. Ils viennent au même titre que les joueurs amateurs et les joueurs amateurs. Qu'est-ce qui coûte aussi de l'argent ? C'est le remboursement salaire. C'est quoi jusqu'à présent la doctrine ? Le joueur qui part en Sélection ou qui part en stage de préparation, c'est deux tiers / un tiers, c'est-à-dire qu'il prend un tiers de congé et on a deux tiers de remboursement de salaire à l'employeur. Heureusement, il y a des employeurs qui sont des employeurs publics qui les mettent à disposition gratuitement. Il y a même des employeurs privés qui mettent à disposition gratuitement pendant un certain temps ou bien on coupe la poire en deux. L'employeur dit sur trois semaines, je prends une semaine de libération, on lui garde le salaire et vous lui donnez une semaine de remboursement de salaire parce qu'il a pris un congé sans solde, etc. C'est comme cela. Et il y a des joueurs qui ne travaillent pas.

La question s'est posée avec tous les joueurs qui ne travaillent pas. Pourquoi celui qui travaille, on fait un remboursement de salaire parce qu'il a pris un congé sans solde épi tala ki pa ka travay la pétet i ka fè job. Pandan i pa la, i pé pa fè job-la mè ini yich-li, ini madanm-li, i chonmè, i pa la, i pé pa fè job. Il faut peut-être réfléchir au moyen de l'indemniser pour qu'il ne soit pas trop perdant parce qu'il part deux semaines, trois semaines.

C'est la représentation martiniquaise au plus haut niveau. On peut contester cela, mais même dans les clubs, quand on arrive à un certain niveau, cela me permet de rebondir sur ce que disait la Présidente du CODST, c'est sûr qu'un jour on joue en R3 et un jour, on arrive en R1. Un jour, le joueur est un joueur bien formé par un club de R3 qui se concentre essentiellement sur les jeunes épi i ké pati adan an kleb de R2 épi ké pati adan an kleb de R1, épi un jour ki ritouvè kò'y an Sélection de Martinique. Il va représenter le pays. Ce sera grâce au travail fait par l'éducateur de R3 ou d'un éducateur du club de l'ASPTT qui se concentre uniquement sur les jeunes. C'est cela la réalité du football, mais dans le monde entier. Fo pa nou pédi sa.

Après, je le répète, si la représentation démocratique souveraine de l'Assemblée Générale des clubs, dans une réflexion sur la question des élites, dit : « Non, c'est terminé, plus de joueurs extérieurs, on ne prend que des locaux épi nou pa ka ba yo viatique ou nou ka ba yo viatique à tel niveau ». Nou ka voté en Assemblée Générale ki wotè viatik-la. Konmen nou ka ba yo (40 € ? 50 € par nuitée ?) si yo kalifié kò yo ? On va jouer contre le Costa Rica en Martinique, en mars. On a une petite chance encore de se qualifier directement pour la Gold Cup. Il faut qu'on gagne le Costa Rica ici et que le Costa Rica perde au Panama. Si sa fèt, fo pa nou ba sé jwè-la ki fé esplwa tala an indemnité ? Epi si sa pa fèt, on va passer par les barrages. Si on se qualifie en gagnant les deux matchs de barrage, il faut qu'on dise aux joueurs : « Vous avez fourni un effort, vous êtes la représentation du pays au plus haut niveau, vous êtes l'élite du pays, il est normal qu'il y ait une reconnaissance ». C'est ce qu'on dit.

Sur la question « où sont les justificatifs ? ». Peut-être qu'il y a des Présidents un peu plus indulgents qui l'ont dit. Bien sûr qu'il y a des moments où pa ka rivé touvé jistifikatif. Ou ka pati en accompagnant, c'était l'Aiglon, l'année passée c'était le Club Franciscain, c'est d'autres types de compétitions extérieures, dans d'autres disciplines aussi. Ou ni 2 dirigeants ou ni 25 athlètes ou ni 30 athlètes, fok yo lavé leng la, fok yo ladjé parfois un pourboire ba an mou ki édéd'w, etc. Il peut y avoir des difficultés à avoir certains justificatifs. En toute transparence, on dit « Oui, là, il manque des justificatifs ». J'ai lu sur les éléments de

réponses apportées à Madame la Commissaire aux comptes sur une différence de 20 000 € ou le Trésorier dit pourquoi il y a la différence de 20 000 €. C'était un problème de subvention de la CTM.

On ne va pas s'étendre sur cela. J'ai apprécié certaines interventions. J'ai apprécié aussi les critiques et les problèmes qui sont posés. On ne se cache pas, on ne se voile pas la face, il y a des difficultés. Ceux qui pensent qu'un comptable expérimenté, cela peut se trouver à la croisée des chemins. Présentez-nous un comptable. Nou ka rikrité'y tout de suite. Ceux qui pensent qu'un directeur administratif et financier d'une instance comme cela, de notre association qui est en croissance effectivement et qui est passée en trois ou quatre exercices de 1,3 million d'euros de budget aujourd'hui à près de 3 millions d'euros, parce qu'on n'a pas eu le temps de parler du budget prévisionnel. On s'est battu ensemble. Nou solidè. Nou alé goumen épi Fédération française, épi CONCACAF épi FIFA. Aujourd'hui, ces fonds de subvention internationale représentent 50 % de la recette globale sur des subventions qui sont fléchées.

Le One Concacaf Program est extrêmement rigoureux dans sa procédure. L'OCP de 2021 qu'on vient de toucher à cause effectivement des difficultés qu'on a eues, cela a pris un an sinon plus. On n'a pas encore touché la dotation 2022 parce qu'on n'a pas encore fait le reporting, c'est-à-dire le rapport de 2021. On est en pleine difficulté.

Le fonds Forward FIFA, ce sont des fonds qui nous permettent de faire un certain nombre de choses, en particulier justement, de promouvoir nos jeunes, de promouvoir nos jeunes arbitres, de laisser partir nos jeunes en compétitions internationales pour que ce soit attractif pour les autres pour que tala efektifman ki ka koumansé à l'école de Football à l'Excelsior, i pé di kò'y : « an jou, man ké pati an Sélection épi les 15 ans, les 17 ans ou la Sélection des A pour participer à des compétitions ». Cela fait partie de la logique. On n'a rien inventé et les difficultés que l'on a nous, Ligue de Martinique ce soir et en ce moment, elles sont pires ailleurs, y compris dans des fédérations qui sont dans des pays indépendants. C'est cette réalité. Et on a subi cette crise sanitaire de manière beaucoup plus impactante que les districts et les ligues en France pour diverses raisons. C'est pour cela peut-être que la Fédération a dit : « Vous avez vos problèmes. Zot pa alé vaksinen, zot pa fè football ». En France, ils ont déjà retrouvé des niveaux d'effectifs de licenciés plus importants que les années précédentes.

S'il n'y a pas d'objection...

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Ce que je vous propose, de manière formelle, parce qu'on ne va pas se laisser ainsi...

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On va te la donner tout à l'heure. Il n'y a pas de souci. Mais on va traiter les choses dans l'ordre. Nous aussi, on est là depuis un moment, mais il faut qu'on traite les choses dans l'ordre, dans l'orthodoxie. Président, une fois qu'on aura terminé, on va te passer la parole.

Ce que je vous propose puisqu'il faut qu'il y ait un vote, c'est de voter la résolution suivante. On propose aux Présidents de clubs de surseoir au traitement de l'ordre du jour qui était prévu pour cette Assemblée générale et de reporter cette Assemblée Générale avec le même ordre du jour à une date ultérieure.

Ce que l'on vous propose de voter, puisqu'il faut qu'on prenne une décision, l'Assemblée étant souveraine.

**Y a-t-il des Présidents qui s'abstiennent ?** Zéro (0)

**Qui sont contre ?** Zéro (0)

➤ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**

Le Président de l'Excelsior voulait la parole.  
Président, on te donne la parole.

**Monsieur José JEAN-BAPTISTE** (*Président de l'Excelsior*)

Juste une petite rectification parce que je ne voudrais pas que qui que ce soit pense ce soir, qu'entre le Président de la Ligue et moi, il y ait un problème. C'est vrai, on a eu une altercation verbale footballistique qui se passe dans tous les clubs de football loisir. On joue tous le samedi matin ensemble. Il y a des choses qui se passent et on s'est dit ce qu'il fallait se dire. Il m'a dit qu'il a trouvé que je lui ai manqué de respect et moi je n'ai pas trouvé. Je ne l'ai pas injurié, je ne l'ai pas insulté, j'ai juste parlé sur le domaine footballistique. C'était juste une petite mise au point qu'entre toi et moi, pa ni pwoblem.

La deuxième chose que je voulais dire quand je parle du football martiniquais et j'ai entendu des réflexions. Je ne suis pas contre qu'un Martiniquais puisse représenter la Martinique. Je suis en train de défendre l'idéologie locale. Cela veut dire que pour moi, en priorité, celui qui doit représenter la Martinique, c'est celui qui tient le football local avant tout.

Si un footballeur professionnel tel qu'on a eu, PARSEMAIN qui a fréquenté les clubs professionnels. Mais il vit en Martinique. Il est à la Sélection Martinique. Je dis ma conception : il faut protéger nos jeunes Martiniquais qui sont ici sous le soleil, Messieurs. Il y en a peut-être qui ne sont pas d'accord avec moi. Pour eux, il faut chercher des professionnels pour faire évoluer le football martiniquais. Moi, j'ai joué au football à la Martinique et j'en ai des exemples ici. Nou pa té bizwen professionnels pou nou té ay genyen (Trinidad, Barbade, Jamaïque). On a pris des coups, mais on a progressé et quand on a progressé on s'est fait respecter : deux fois champions de la Caraïbe en junior. Cela veut dire que j'ai joué contre des professionnels et on était des amateurs. On n'a pas besoin du gars qui joue en France pour venir défendre la Martinique. Je le dis. C'est ma position personnelle. Tant que je serai dans le football martiniquais, je défendrai l'intérêt de nos jeunes martiniquais.

Faites progresser le football martiniquais. Arrêtons d'aller chercher à droite et à gauche parce que sinon notre football va plonger. Le jour où les clubs professionnels vont décider de ne plus laisser leurs joueurs venir jouer pour la Sélection de la Martinique, on fera quoi ? Samuel (*PEREAU*), tu as donné un exemple : 50 000 € pour un joueur blessé, mais demain cela peut se répéter. « Messieurs, comme il s'est blessé au genou, vous allez venir jouer ». Boug-la Trenelle ki sa ka fè ? Il dit : « Non, je ne viens plus jouer, on ne m'appelle pas en Sélection ». Celui du François va dire la même chose. C'est une réalité, Messieurs. Ne fuyez pas la réalité. Nos jeunes vont partir parce que vous les faites fuir. Revoyons ce problème ensemble pour que nou fé an football lokal pour permettre à nos jeunes d'évoluer et aller au niveau de ceux qui sont de l'autre côté. Merci à vous, Messieurs et bonne soirée.

**Monsieur Max PERRO** (*Président du New Club*)

Bonsoir. Je ne vais pas revenir sur la partie comptabilité, mais je vais quand même dire un mot. Cela fait quand même 25 ans que je suis dans le football martiniquais et que je suis au New Club. Je n'ai pas été Président pendant 25 ans, mais c'est vrai que c'est la première fois que je vois un rapport comme celui-là. Mais on ne va pas revenir dessus. Je crois qu'on a pris la bonne décision de revenir pour faire valider les choses. La dame a fait son travail. On a trouvé un terrain d'entente.

Mais je voulais revenir sur l'intervention du Président de l'Aiglon qui disait qu'on n'avait pas les moyens. C'est vrai, on n'a pas les moyens, on se bat tous les jours avec les municipalités. Si les municipalités ne suivent pas, on ne peut pas avancer. Nous avons un problème, par exemple, à Petit Bourg, de pelouse parce qu'il y a un champignon qu'on n'arrive pas à régler. Tous les jours, on se bat. Je suis pour l'évolution du football pour que l'on aille plus haut, mais si on n'a pas les sous. C'est cela le nerf de la guerre. Si on n'a pas l'argent, on ne peut rien faire.

Je ne vais pas m'étendre dessus. Mais moi j'aurais bien aimé être comme Marseille, comme le PSG, mais on n'a pas les moyens. Il faut trouver les moyens. Il faut que les entreprises suivent. Il faut que l'État suive. Il faut que les collectivités suivent aussi, mais personne ne suit. Même les municipalités ont du mal à mettre un bon terrain à notre disposition.

Pour revenir à ce que disait la Présidente du CODST, je voulais dire qu'elle a quand même comparé la Sélection de Martinique avec la R3. Ce n'est pas la même chose.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Max PERRO** (*Président du New Club*)

Non, je finis. Vous avez dit que s'il y a quelque chose pour ceux qui sont en haut, il doit y avoir pour ceux qui sont en bas.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Max PERRO** (*Président du New Club*)

Je finis. Je dis tout simplement que dans la vie, quel que soit ce que l'on fait, dans la vie, il y a une hiérarchie, que ce soit du côté professionnel ou autres. Il y a une hiérarchie. On ne peut pas comparer la Sélection de Martinique et la R3. Je vois cela parce que l'année dernière, on était en R2, cette année, on est en R1 et je vois quand même la différence parce que l'on est monté. C'est ce que je voulais dire.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Présidente, demande la parole. On va te la donner, mais laisse terminer. C'est enregistré, c'est important que tu aies le micro, Présidente.

**Madame Manuella ELBENE** (*Président du CODST*)

C'est vrai qu'il y a la Sélection de la Martinique, ces gens-là pour la plupart, ils étaient en R3. On leur a donné la possibilité d'avancer, d'aller en R2, de monter en R1 et de se trouver à la Sélection. Si on ne donne pas aux R3 cette même chance d'aller de l'avant, on fait comment ?

Je parle pour moi, je ne sais pas pour les autres qui sont en R3. Ce sont eux qui ne veulent pas défendre leur position. Moi, je trouve qu'en R3 nous sommes lésés. Nous sommes mis de côté. Il y a plein de choses qu'on aurait pu nous accorder, qu'on aurait pu faire et qu'on ne fait pas. Je dis que je me bats pour moi, je dis bien pour moi. Si pour vous cela va bien, c'est tant mieux pour vous. Mais je dis qu'il y a des clubs, je suis désolée, qui sont laissés de côté, que les gens le prennent bien ou pas, c'est leur problème. Mais moi je dis qu'il y a des R3 qui sont laissés de côté. Tant mieux pour ceux qui ne sont pas laissés de côté.

*[Brouhaha]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Mesdames, Messieurs, merci notre assemblée arrive à son terme et nous vous invitons à partager le pot de l'amitié. D'accord ? En tout cas

Merci et bonne soirée.

*L'ordre du jour est épuisé.*

*Le Président lève la séance. Il est 22 heures 23*

**Le président**



**Samuel PÉREAU**

Ligue de Football de Martinique  
2, rue Saint-John PERSE - Môme Tartenson  
B.P. 307 - 97203 FORT DE FRANCE CEDEX  
Tél 0590 72 89 09 - Fax 0590 63 14 99  
SIRET 314 291 717 0028 - APE 9312 Z  
secreariatgeneral@liguefootmartinique.fr

**Le secrétaire général**



**Jean Claude VARRU**